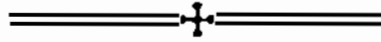
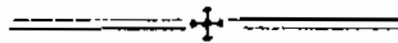


MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE  
ET DU SPORT (INSEPS — DAKAR)



# LE JUDO AU SENEGAL



Monographie de fin de Stage pour l'obtention du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Inspecteur de  
l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports



Présenté par : OMAR DANGA LOUM

4eme PROMOTION Juin 1990

柔道

JUDO

LA VOIE DE LA SOUPLESSE

CETTE MONOGRAPHIE EST DEDIEE

A

TOUS MES CAMARADES DE PROMOTION

A

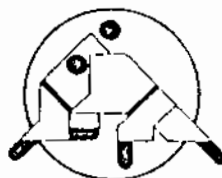
TOUS CEUX QUI PORTENT UN KIMONO

A

M E S   E N F A N T S

## S O M M A I R E

|                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------|----|
| AVANT PROPOS.....                                                | 4  |
| INTRODUCTION.....                                                | 5  |
| I. - <u>QU'EST-CE QUE C'EST QUE LE JUDO ?</u> .....              | 8  |
| 1. HISTORIQUE.....                                               | 8  |
| 2. PRINCIPES ET CONCEPTIONS.....                                 | 12 |
| 3. ASPECTS TECHNIQUES.....                                       | 16 |
| 4. ENSEIGNEMENT DU JUDO.....                                     | 25 |
| II. - <u>CONTENU DU JUDO</u> .....                               | 27 |
| 5. L'EDUCATION PHYSIQUE.....                                     | 28 |
| 6. L'EDUCATION MORALE.....                                       | 29 |
| 7. L'ECOLE DE LA VIE.....                                        | 31 |
| 8. SPORT DE COMPETITION.....                                     | 32 |
| 9. VALEUR DE LA PRATIQUE DU JUDO.....                            | 34 |
| III. - <u>LE JUDO AU SENEGAL</u> .....                           | 35 |
| 10. HISTORIQUE ET EVOLUTION.....                                 | 36 |
| 12. LA PRATIQUE DU JUDO AU SENEGAL.....                          | 39 |
| 13. PLACE DU JUDO DANS LE SPORT SENEGALAIS.....                  |    |
| IV. - <u>VERS UNE NOUVELLE PRATIQUE DU JUDO AU SENEGAL</u> ..... | 56 |
| 14. LA PRATIQUE DE MASSE DU JUDO.....                            | 57 |
| 15. SECTEUR CIVIL.....                                           | 63 |
| 16. SECTEUR SCOLAIRE.....                                        | 69 |
| 17. SECTEUR MILITAIRE ET PARA-MILITAIRE.....                     | 73 |
| 18. SECTEUR CORPORATIF.....                                      | 77 |
| <u>C O N C L U S I O N</u> .....                                 | 79 |
| <u>L E X I Q U E</u> .....                                       | 85 |
| <u>B I B L I O G R A P H I E</u> .....                           | 86 |



A V A N T   P R O P O S

-----

Si j'ai choisi le Judo comme thème de mémoire, c'est qu'en tant que militant de cette discipline et membre de cette famille, j'ai pu me rendre compte du dedans et du dehors des immenses acquis de notre pays dans ce domaine.

Je me suis rendu compte que le Judo de par ses immortelles lettres de noblesse, devait être une fierté nationale par sa contribution historique au rayonnement du Sport sénégalais.

Je me suis rendu compte que de par son contenu éducatif, de par son message et son éthique, le Judo est un moyen inestimable de culture et d'éducation de l'homme.

Pris comme une école qui éduque l'homme pour la bataille de la vie, le Judo ne peut laisser indifférente une société qui assume son propre destin dans la lutte pour le développement.

Les sacrifices de nos judokas sur les tapis pour l'honneur national, ne doivent pas rester vains et, il faut que les générations futures, puissent écouter nos griots chanter au clair de lune, l'hymne des judokas et du judo sénégalais, symboles de "DIOM" et de fierté.



## I N T R O D U C T I O N

---

En 1937, le Shihan 1 Jigoro Kano est à PARIS dans le cadre de sa tournée mondiale de conférences d'explications sur le Judo, cet art martial dont il était le fondateur. A une question d'un journaliste sur l'essence spécifique du judo, le maître répondait : " Le Judo n'est rien d'autre que l'homme dans l'univers".

Lâchée en pleine lumière, la définition allait faire écho.

Depuis lors, le Judo a déferlé à travers le monde, par delà les races et les continents car son message répondait à une préoccupation essentielle des hommes à la veille du cataclysme de la 2e guerre mondiale.

Partout, planait le spectre de la catastrophe avec son cortège de violence et de misère.

Le chaudron de l'hécatombe bouillait en Europe et, voilà que venu du fin fond de l'Asie, Kano apportait la bonne parole de la paix universelle, de la réhabilitation de l'homme total et de sa réconciliation avec lui-même et les autres.

Parler de l'homme dans son univers auquel il doit s'adapter et s'intégrer harmonieusement, c'est parler de son éducation en fonction de son environnement.

Maître Kano dans sa définition du Judo, ne fait pas un constat mais propose une nouvelle démarche par l'homme et pour l'homme, afin de l'intégrer sain de corps et d'esprit, dans son environnement immédiat c'est à dire la société prise ici comme l'univers.

Voilà en définitive, le message du Judo, tel qu'il doit être perçu à travers tous les temps.

L'essence du Judo, il faut le situer au-delà de son aspect physique et musculaire, pour me l'interpréter que dans son intégralité c'est-à-dire "une école de la vie", comme le dira plus tard le spécialiste français JAZARIN.

La finalité du Judo (la voie de la souplesse) c'est l'éducation du judoka et de ses proches par son exemple.

Le Judo commence au corps qui est son premier instrument. "Au corps seul, se limite l'effort. Lui seul reçoit et donne et par là, lui seul gagne. En ses parties, en ses organes, en son ensemble, en son être, le corps se fait figure du monde".

On comprend alors aisément, l'effroyable catastrophe pour le monde et pour la conscience humaine que constitue toute dégradation du corps.

Dans le judo, les exercices corporels sont une initiation à la totalité du réel et un apprentissage des hautes vertus morales.

Le Judo est une école de noblesse, une chevalerie moderne, qui trouve son essence réelle dans toute une philosophie de la vie.

En judo, le combat perd son caractère grossièrement élémentaire pour être un combat contre soi-même d'abord.

C'est un combat d'intelligence qui éduque et dans la victoire et dans la défaite, selon le code du BUSHIDO des SAMOURAIS.

Le Judo ne sépare pas le corps de l'esprit.

C'est une unité dynamique qui s'adresse aussi au mental par le développement de la loyauté, de la tolérance,

---

JEAN CASSOU : - Préface du livre "Le JUDO école de la vie"

Edition "Le Pavillon" - Page 7

de l'amitié, du fair-play, du courage, de l'intelligence pratique au service de la découverte de soi et des autres.

C'est ainsi que dans notre modeste étude qui est loin d'être une exégèse complète du Judo, nous allons tenter d'abord d'en faire une présentation à travers son évolution, ses principes et ses différents aspects.

En second lieu, nous nous proposerons de suivre le Judo au Sénégal où les acquis dans ce domaine justifient pleinement une nouvelle pratique du judo conformément à vos réalités.

Pays sous-développé, le Sénégal ne doit rien négliger de ce qui forme l'homme quand on sait que le développement place l'homme à son début et à sa fin comme disait l'autre.

Notre démarche, s'inspirera de l'expérience de la Fédération Sénégalaise de Judo, et Disciplines Assimilées dont le bilan est on ne peut plus positif en la matière.

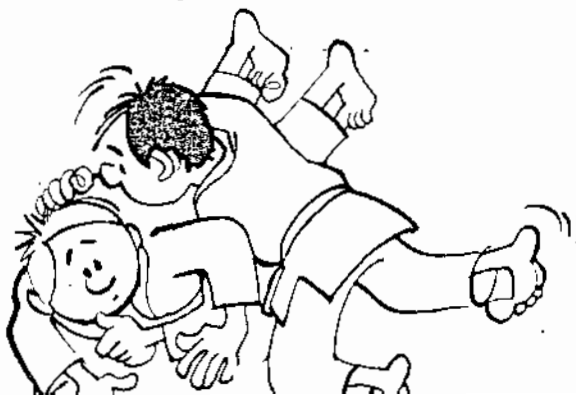
A priori, le choix du judo comme thème de monographie peut paraître insolite. Ce serait une méconnaissance de son contenu mais aussi du palmarès continental et mondial du judo sénégalais qui à l'heure actuelle, est un modèle dans l'ouverture du Sport sénégalais.

De toutes les disciplines olympiques, c'est l'une des rares à ne pas sombrer dans les déviations mercantiles du professionnalisme qui dépaient le sport moderne de son séculaire humanisme.

Comme le relevait si bien JEAN COSSU cité plus haut, "Le Judo se propose non pas d'altérer ou d'aliéner le changement de l'homme, mais de le changer en lui-même pour une meilleure vie sur terre et pour lui et pour les autres".

---

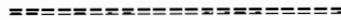
JEAN COSSU : Notre liminaire du livre "le Judo école de la vie" -déjà cité





II H A P I T R E I

QU'EST CE QUE C'EST QUE LE JUDO ?



## HISTORIQUE

-----

Le Judo fait partie des arts martiaux dont la pratique très ancienne, disparaît dans la tradition de la nuit des temps sinon, dans la légende.

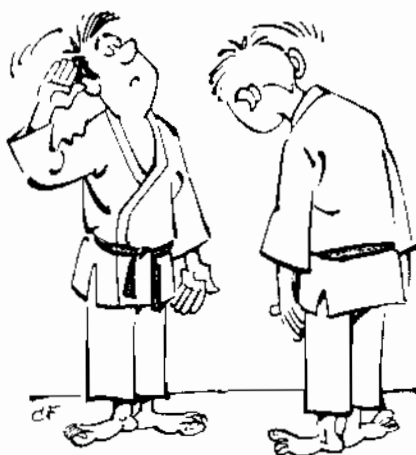
C'est durant l'époque féodale japonaise que les arts martiaux déjà millénaires, prirent une place prépondérante dans les faits d'armes, sous la forme d'un art de combat appelé Ju-Jutsui. Cet art fut d'ailleurs fortement contesté par le courant réformiste de l'ère du Meiji (1868).

Vers 1877, un jeune étudiant de la Faculté des lettres de Tokyo du nom de JIGORO KANO, pour compenser son très petit gabarit, commence à s'initier au Ju-Jutsui. C'était la vogue à l'époque où seuls les gros biceps faisaient la loi dans la rue.

De par son intelligence, son obstination et sa foi, le jeune adepte ne tarda pas à frapper ses maîtres dont il deviendra tour à tour le sempai (2) l'héritier des techniques secrètes, manuscrits et travaux. Ce sont les maîtres Hashinosuka Fukuda, Masachi Iso et Likudo.

Les pérégrinations fructueuses d'école en école enrichissent ses techniques, perfectionnent son art, aiguissent son esprit critique. A force d'études, de comparaisons et de déductions car c'était un brillant intellectuel KANO créera finalement une méthode plus complète de culture physique et mentale en même temps qu'un redoutable moyen de défense.

Cette nouvelle méthode, il l'appelera judo mot composé de Ju (doux-souple) et Do (voie) - Traduit littéralement, judo veut dire "la voie de la souplesse".



柔



道

En 1882, maître KANO fonde son premier dojo le "KODOKAN" considéré actuellement comme le temple suprême du Judo mondial. Il n'en était pas cependant au bout de ses peines. C'était l'époque du "DOJO YABURI". C'est à dire que le seul critère de valeur était la victoire dans les défis sanglants qui opposaient les budokas (3) des différents clubs d'arts martiaux.

Pour imposer sa nouvelle méthode, KANO devait le faire d'abord par la force dans les différents tournois.

Les élèves s'y employèrent. C'est ainsi que SHIRO SAIGO, YOKOYAMA et YAMASHITA firent triompher le judo par des victoires immortelles qui sont entrées presque dans la légende.

Sur le plan technique, le Judo avait réussi à se faire respecter. La deuxième manche sera consacrée à sa vulgarisation. C'est ainsi que par des tournées de démonstrations et de conférences, Maître KANO parcourut l'Europe puis les Etats-Unis pour faire connaître son art.

Il a séduit et convaincu. Le processus de la propagation de son art était devenu irréversible. Le Judo allait appartenir à la postérité à travers d'innombrables dojo sur tous les continents et pour toutes les races.

En 1930 eurent lieu les premiers championnats du JAPON de Judo. Huit années plus tard c'est-à-dire en 1938, Maître JIGORO KANO meurt alors qu'il était membre du Comité Olympique International.

- \* - En 1949, la Fédération japonaise de Judo est créée.
- \* - En 1952, la Fédération mondiale de Judo (F.M.J.) est créée.
- \* - En 1956, eurent lieu les premiers championnats du monde de Judo à TOKYO.

\* En 1964, aux Jeux Olympiques de Tokyo, le Judo est admis comme discipline olympique. C'était la consécration.

L'ère moderne du Judo venait de s'ouvrir.

Si aujourd'hui, le judo est, c'est-grâce à l'immortel maître JIGORO KANO (1860 - 1938).

Discipline olympique qui compte des centaines de milliers de pratiquants de tous les âges, sexes et races évoluant dans des dojos, des Fédérations nationales groupées en unions continentales coiffées par une fédération mondiale, le Judo a gagné son pari comme un moyen d'éducation intégrale au service de l'homme et de tous les hommes.



## PRINCIPES ET CONCEPTIONS

Dans une des causeries (mondo) avec ses élèves sur l'essence du Judo, Maître leur disait : "le Judo est une conception intégrale de la vie. Quels que soient les principes selon lesquels vous aurez à l'apprendre ou à l'enseigner, n'oubliez jamais que c'est une unité dans la vision du monde";

On relève à l'heure actuelle où les perceptions du judo sont aussi différentes que les méthodes pédagogiques, les maîtres et les pratiquants, beaucoup de heurts entre les différentes conceptions anciennes et modernes.

A. - LES CONCEPTIONS ANCIENNES :

Les idéaux moraux, civiques et religieux sont des composants essentiels de l'esprit japonais. Cela se reflète généralement dans la pratique des arts martiaux (cérémonial, salut, etc...).

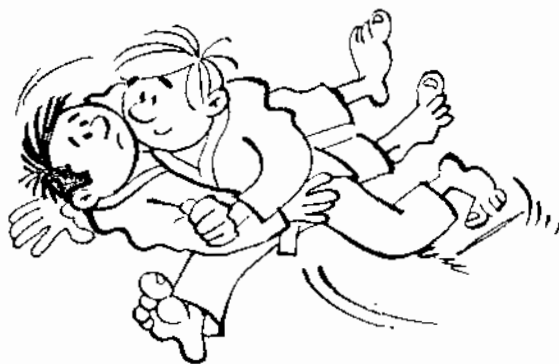
Les thèmes sont le sens du devoir, de l'honneur (samourais) (3), du patriotisme, de la sensibilité, de l'amour de la nature et l'effacement personnel.

On y trouve aussi le souci du prolongement de la vie ancestrale qui côtoie les formes les plus modernes.

B. - LES CONCEPTIONS MODERNES :

Elles découlent d'abord des patrimoines culturels des pratiquants et des réalités environnantes. N'est pas japonais qui veut.

C'est ainsi que d'aucuns disent : "Judo sport oui ! mais acculturation non !"





# JUDO

**LA POLITESSE**  
c'est le respect d'autrui

**LE COURAGE**  
c'est de faire ce qui est juste

**LA SINCÉRITÉ**  
c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée

**L'HONNEUR**  
c'est d'être fidèle à la parole donnée

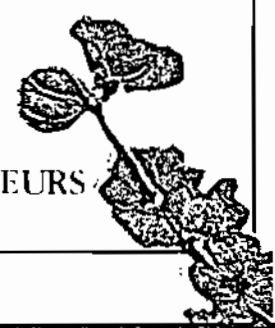
**LA MODESTIE**  
c'est parler de soi-même sans orgueil

**LE RESPECT**  
sans respect aucune confiance ne peut naître

**LE CONTROLE DE SOI**  
c'est de savoir se taire lorsque monte la colère

**L'AMITIÉ**  
c'est le plus pur des sentiments de l'être humain

**LE JUDO**  
**C'EST UN BOUQUET DE CES FLEURS**

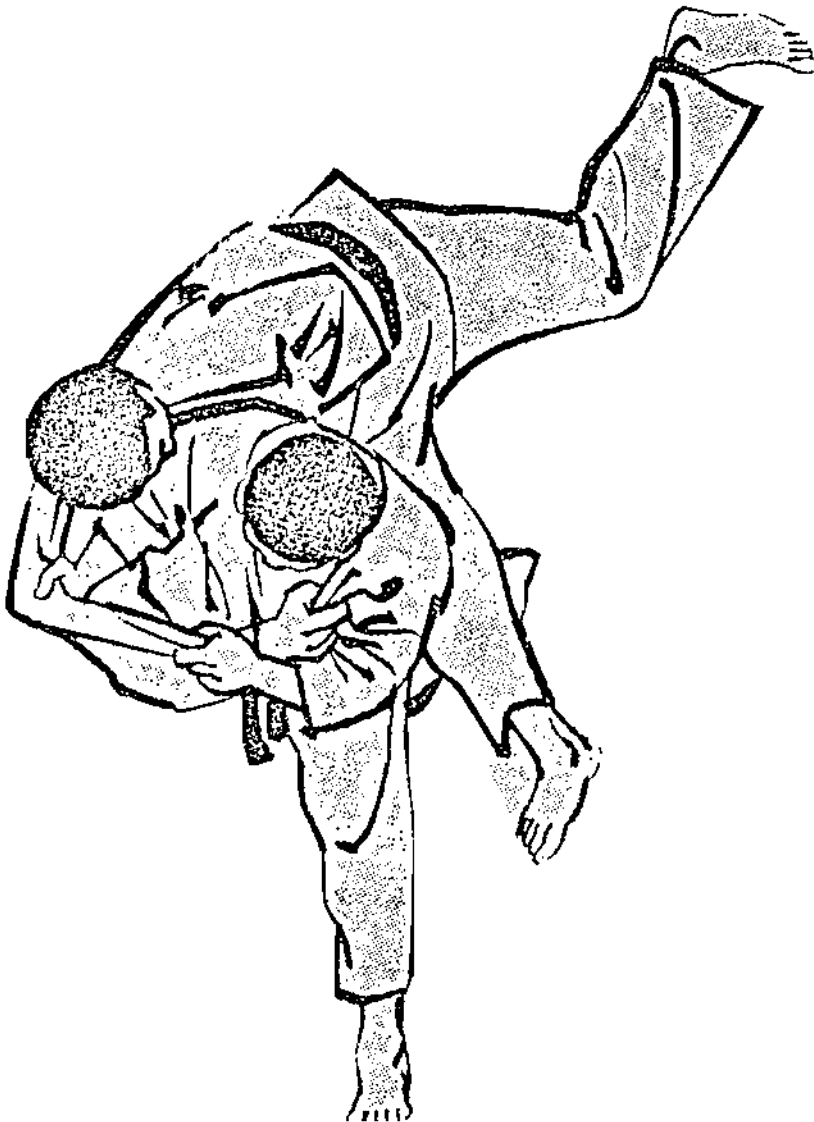


Faut-il dire aussi que l'évolution du judo vers la forme sportive, aboutit à sa dégénérescence.

Nous sommes à l'heure des grandes confrontations, des médailles, des titres et trophées. L'essentiel c'est de gagner. Tous les moyens seront inventoriés en conséquence.

Catégories de poids, fraudes, magouilles, pratiques parallèles pour une place au podium en un mot, toute ce qui est aux antipodes du message du judo et qui est coutumier dans le sport de compétition de haut niveau.

Mais quelques soient les mutations de l'histoire, le Judo ne devrait pas se dépaver de L'esprit originel du BUDO '4) qui est de libérer l'homme de ses angoisses, de ses inhibitions, de sa peur devant le combat de la vie.





# le Judo

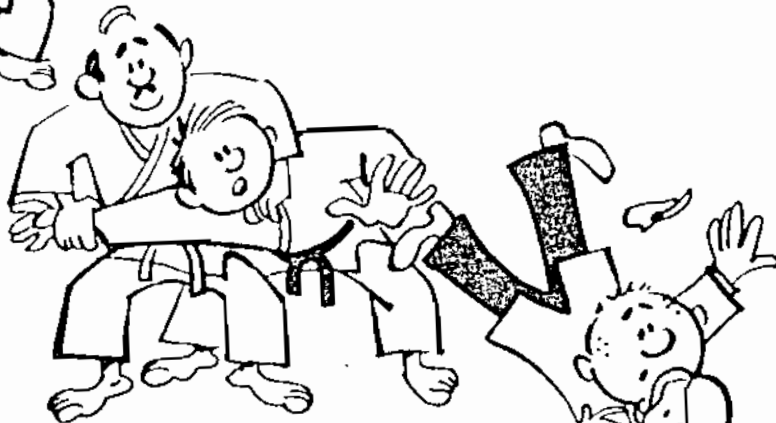


est un sport olympique,  
mais aussi  
un sport qui détend,  
qui équilibre,  
qui relaxe,  
c'est un sport de défense,



c'est un sport  
pour enfants,  
pour adultes,  
pour femmes

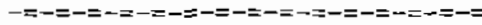
...



# pour tous



A S P E C T S    T E C H N I Q U E S



\* La pratique du judo suppose quatre éléments essentiels :

- 1. Le pratiquant appelé JUDOKA. Il peut être de sexe masculin ou féminin et peut commencer à l'âge de 6 ans.
  
- 2. L'aire d'exercices appelé DOJO. C'est une salle fermée munie d'un tapis généralement en bâche bourré pour amortir les chutes ou des tatamis démontables juxtaposés.
  
- 3. Le costume du judoka appelé JIDOGI ou communément KIMONO. C'est un ensemble en coton lourd de couleur blanche.
  
- 4. Un instructeur appelé Maître ou Sensei s'il est très gradé.

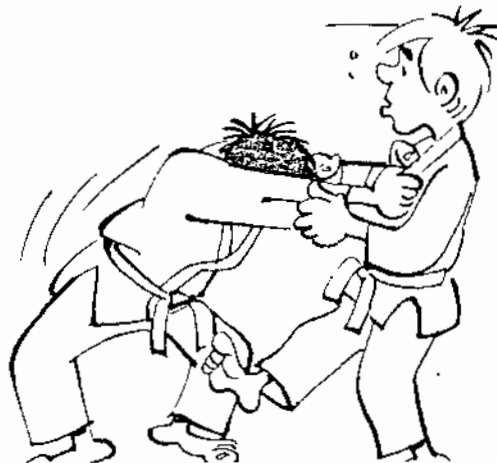
L'étiquette du judo est simple et se réduit en 3 points principaux :

- \* Etiquette relative au respect du dojo
- \* Etiquette relative à la cérémonie du salut
- \* Etiquette relative aux règles qui régissent la pratique et l'esprit dans un dojo.

DIFFERENTES PARTIES DU JUDO :

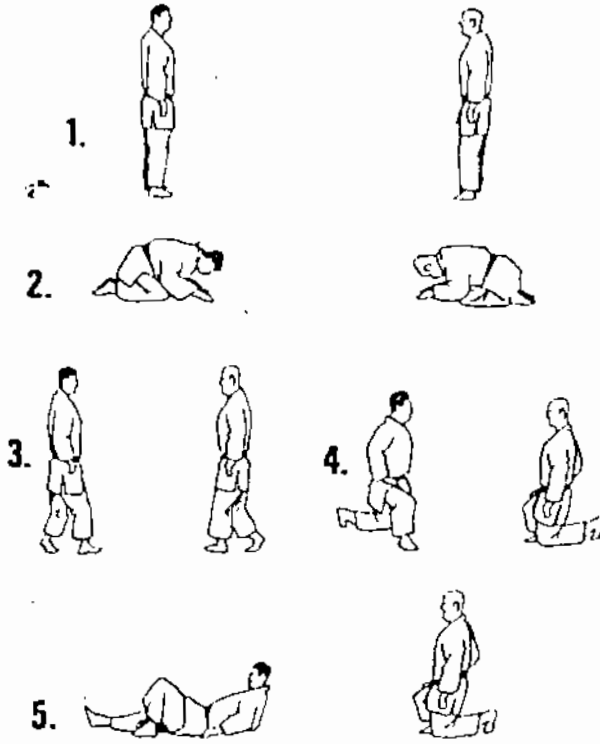
A. - LE SALUT :

C'est une partie essentielle du judo fondée sur le respect du lieu où l'on s'entraîne, du maître, des gradés et des élèves. On peut saluer debout c'est le RITSUREI ou assis : ZAREI.



.../...

**SALUT ET PRÉSENTATION**



LE CEREMONIAL

**CHUTES**

1. arriere



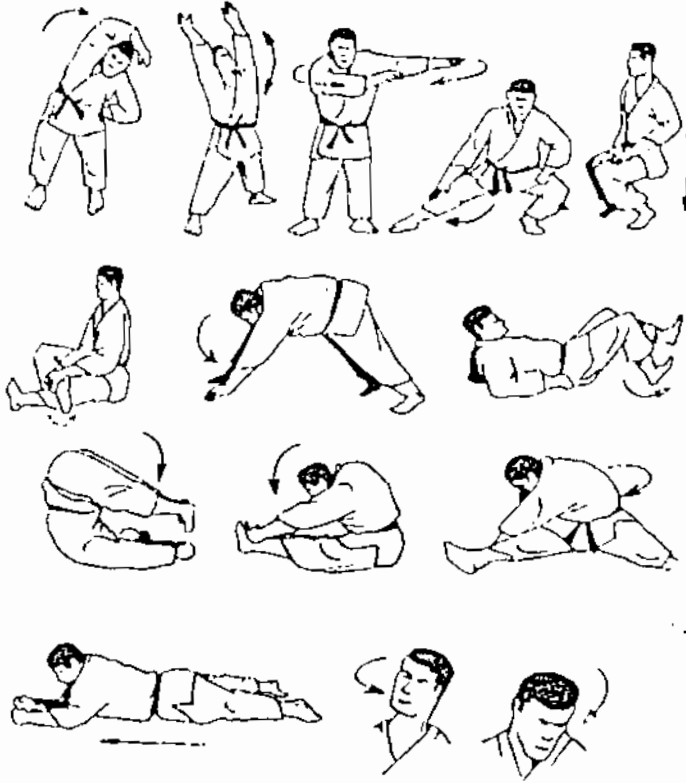
2. laterale



avant



ÉCHAUFFEMENT



UKI - OTOSHI

AI - ASHI - BARAI



IPPON - SEGIE - NAGE

SASAE - TSURI - KOMI - ASHI



KATA - GURUMA

UCHI - MATA





TOMOE - NAGE



URA - NAGE



SUMI - GAESHI



KATA - GATAME



KUSURI - TATE - SHIMO - GATAME



KUSURI - YOKO - SHIMO - GATAME



KUSURI - TATE - SHIMO - GATAME

LES PROTECTIONS

SHIME-WAZA



1.

KATA - JUJI - JIME



2.

HADAKA - JIME



3.

OKURI - ERI - JIME



4.

KATA - KA - JIME



5.

GYAKU - JUJI - JIME



HON - KESA - GATAME



KAMI - SHIMO - GATAME

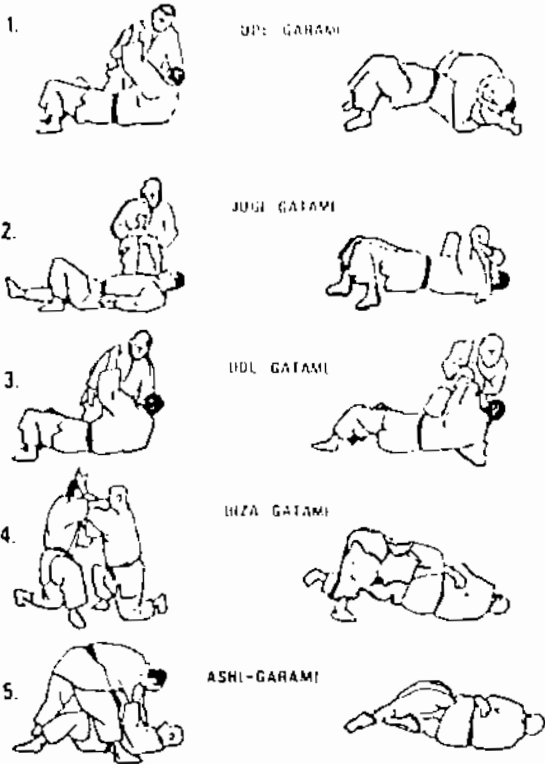


YOKO - SHIMO - GATAME

LES IMMOBLISATIONS

LES ETRANGLEMENTS

**KANSETSU-WAZA**



ARM-LOCK

OU

CLES AUX

ARTICULATIONS

**SELF DEFENSE**



LES

TECHNIQUES

DE

SELF-DEFENSE



#### F. - LE UCHI KOMI

C'est la répétition systématique des mouvements acquis avec, ou sans partenaire. C'est en un mot la voie de la maîtrise ou de la perfection technique.

#### G. - LA RESPIRATION :

Liée au souffle, à l'endurance, à la maîtrise, constitue un élément essentiel au cours et après les séances de judo quant à la récupération et l'efficacité d'exécution.

#### H. - LE KATA :

Est considéré par beaucoup d'experts comme la grammaire du judo c'est un combat imaginaire contre un ou plusieurs adversaires armés ou non.

Il a une vie, un rythme et un cérémonial qui lui confèrent une profondeur et un sens très élevé dans la voie de la maîtrise du judo pur.

#### I. - LE COMBAT OU SHIAI :

Cela pourrait être la rédaction en judo. Les judokas laissés à eux mettent en pratique les techniques apprises en salle. Le combat met à contribution toute la gamme des mouvements du judo.

Il se fait entre des judokas d'une même catégorie de poids, en une seule de tous les poids et grades ou toutes catégories. Entre des équipes de clubs.

Des judokas d'un même grade. Les formes sont multiples. Ils sont arbitrés.



## QUELQUES NOTIONS TECHNIQUES

Le langage utilisé en judo est essentiellement japonais.

Aussi, pensons-nous que ce lexique succinct pourra vous aider à comprendre le déroulement des combats... en attendant bien sûr, votre prochain passage dans un dojo.

HAJIME : COMMENCEZ

MATTE : ARRETEZ

SONO MAMA : NE BOUGEZ PLUS

YOSHI : REPORTEZ

OSAE KOMI : IMMOBILISATION

TOKETA : SORTIE D'IMMOBILISATION

IPPON : 10 POINTS

WAZA-ARI : 7 POINTS

WAZA-ARI AWASATE

IPPON : 10 POINTS

à la suite de deux WAZA-ARI

YUKO : 5 POINTS

KOKA : 3 POINTS

HANSUKU MAKE : DISQUALIFICATION (10 POINTS)

KEIKOKU : AVERTISSEMENT (CORRESPONDANT à WAZA-ARI)

CHUI : REMARQUE (CORRESPONDANT à YUKO)

SHIDO : OBSERVATION (CORRESPONDANT à KOKA)

KOKA



YUKO





WAZA-ARI



MOULINETTE



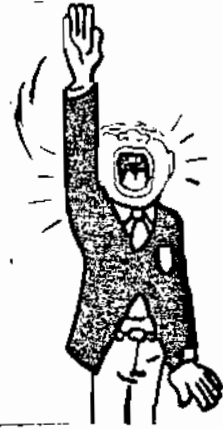
OSAE-KOMI



TOKETA



IPPON



SHIDO!



J. - LES GRADES :

Ils marquent la promotion des judokas et permettent de hiérarchiser les pratiquants qui les passent sous la direction du jury ou du maître de la salle.

Ils sont consignés sur des licences achetées par les pratiquants eux-mêmes. Ils sont matérialisés par des ceintures.

On distingue les grades de couleur ou "KYUS" que font passer les professeurs : ceintures blanche, jaune, orange, verte, bleue, marron.

Il y a au-dessus les "dans" qui commencent par la ceinture noire et font l'objet de passages spéciaux appelés "TSUKINAMISHIAI". Ils sont numérotés du 1er à l'infini. Le plus haut grade décerné jusqu'ici est la ceinture noire 10e dan.

K. - LA SELF DEFENSE :

C'est l'application des techniques du judo à la défense personnelle devant toutes les situations d'agressions.

L. - L'ARBITRAGE :

Nous ne nous étendrons pas sur l'arbitrage qui fait l'objet d'une législation spéciale.

\* - Les arbitres peuvent être trois (arbitre central et 2 juges de coin). Il peut y avoir aussi un juge unique.

\* - Selon les mouvements portés, la victoire en combat s'homologue par ippon 10 points - wazari 7 points - yuko 5 points, koka 3 points, par forfait (fusen gashi) abandon (kiken gashi) ou pénalité de l'adversaire.

Les décisions arbitrales sont sans appel.

## L'ENSEIGNEMENT DU JUDO

-----

L'enseignement du judo est tributaire de quatre éléments essentiels.

1°) - L'EDUCATION MORALE : Le Judo se définissant comme un remarquable moyen d'éducation en général, il importe que le professeur, avec sincérité, place à chaque instant ses élèves dans le contexte favorable pour recevoir cette éducation.

2°) - L'EDUCATION CORPORELLE : Le corps étant le premier instrument, le professeur doit assurer par les exercices son développement harmonieux et équilibré.

3°) - L'EDUCATION TECHNIQUE : L'exécution sincère, la maîtrise des techniques constituent une des finalités de l'enseignement du judo.

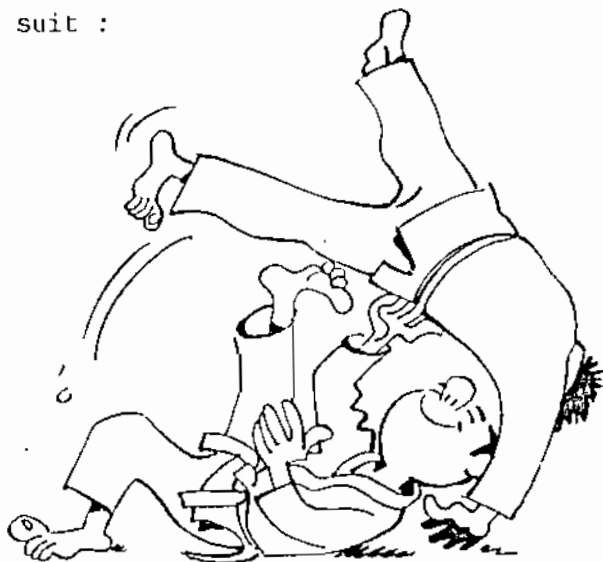
4°) - L'ENTRAINEMENT SPORTIF SYSTEMATIQUE : est lié à la pratique régulière, à la répétition des techniques qui font appel aux grandes fonctions physiologiques et neuromotrices.

\* L'enseignement du judo devra tenir compte de la personnalité du pratiquant.

\* Il doit être étroitement lié aux préceptes du GOKIO (5).

\* Comme toute pédagogie, il doit s'appuyer d'abord sur l'exemple, soutenu par un exposé clair et précis. Il doit être varié et devra autant que possible faire appel aux analogies.

C'est ainsi que le plan d'apprentissage d'une technique doit s'élaborer il suit :



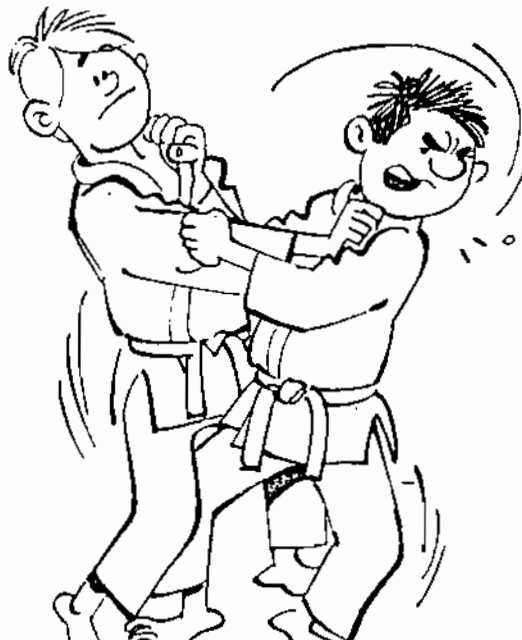
- 1°) - DEFINIR la technique à enseigner
- 2°) - LA DEMONTRER
- 3°) - L'EXPLIQUER
- 4°) - LA PRECISER
- 5°) - LA FAIRE EXECUTER
- 6°) - LA CONTROLER ET LA FAIRE REPENDRE
- 7°) - LA PERFECTIONNER

A partir du global, l'améliorer par de petites touches du quantitatif au qualitatif.

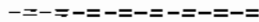
- 8°) - L'ADAPTER AUX SITUATIONS DE COMBAT

#### P L A N D'UNE LECON DE J U D O

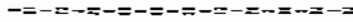
1. Salut du début de cours
2. Echauffement
3. Educatifs
4. Chutes
5. Etude technique
6. Randoris
7. Shiaï
8. Travail libre
9. Retour au calme .
10. Salut de fin de cours
11. Douche



CHAPITRE II



CONTENU DU JUDO



## L'ÉDUCATION PHYSIQUE

-----

Le corps est le premier instrument du Judo.

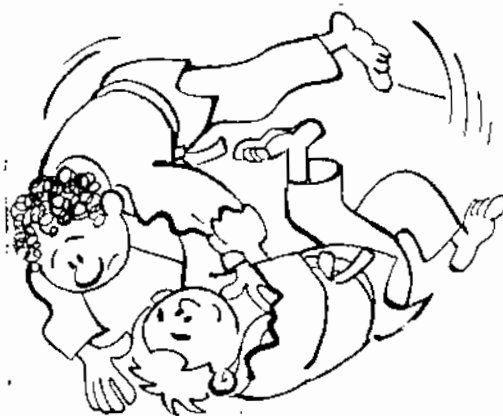
Par une sollicitation constante du corps à travers toutes les postures et ses différentes parties, le judo contribue à sa statique, à son équilibre, à sa force, à sa vitalité, à son harmonie.

En judo, le corps doit d'abord s'assouplir par le travail équilibré et régulier, pour répondre aux moindres sollicitations.

Tout le corps travaille en judo et s'habitue à la résistance, l'endurance et à la vigueur.

A travers toutes les techniques que nous venons de voir plus haut, le judo contribue pleinement à l'éducation corporelle par :

1. La gymnastique de balance
2. Le développement physique général du corps assuré par la pratique du travail debout et au sol.
3. La sollicitation systématique des grandes fonctions physiologiques.
4. Le développement des qualités neuro-motrices.



## L'ÉDUCATION MORALE

-----

Sans éducation morale, le judoka ne serait qu'un rinstre sans cervelle, un élément de perturbation sociale nuisible à lui-même et à son environnement.

L'éducation morale est au judoka ce qu'est la coque au bateau en pleine mer.

Nous ne nous attarderons pas sur certaines considérations de l'éthique japonaise qui s'expliquent dans le contexte du patrimoine culturel du Japon berceau du judo.

Sport universel, le judo dans ses préoccupations morales, s'adresse à tous les pratiquants de la planète.

Le judo se propose de former un être fort pas seulement physiquement mais moralement.

Nous diviserons notre étude en trois parties.

### I. L'ÉDUCATION DU CARACTÈRE :

Le Judo développe :

A/ L'habitude de l'effort volontaire

B/ L'endurance, l'accoutumance aux difficultés

C/ La patience

D/ La maîtrise et le contrôle de soi

E/ La suppression des inhibitions puis de la peur.

### II. L'ÉDUCATION MENTALE :

A/ L'ouverture d'esprit donnée par la discipline intellectuelle par la pratique.

- B/ La volonté de dépassement
- C/ La sincérité envers soi-même
- D/ La sollicitation de l'énergie totale
- E/ L'économie de cette énergie due à son emploi judicieux.

### III. L'EDUCATION SOCIALE :

Elle concourt dans l'ensemble à intégrer le judoka dans son environnement social par :

- A/ La libération des instincts primaires
- B/ La transformation de l'agressivité en combativité
- C/ La suppression de la méfiance amenant à l'idée de non-violence.  
La modestie.
- D/ L'esprit chevaleresque - Le courage
- E/ Le respect des autres - La politesse
- F/ La tolérance et la bonté
- G/ La loyauté et la dignité
- H/ Le sens de l'honneur
- I/ La paix - L'humanité.

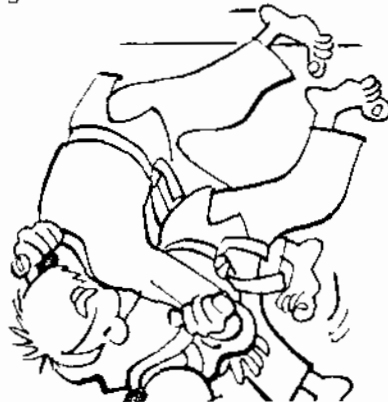
Comme le disait Maître KANO, "le judo est une conception et une école de la vie".

Et JAZARIN de dire que "réellement compris, le judo guide la vie entière du pratiquant".

---

\* JIGORO KANO : "L'éducation par le judo" conférence 1930

\* J.L. JAZARIN : "Le judo Ecole de vie" - Pavillon - Ed 1974 - P.187





ECOLE DE LA VIE

-----

Ne voir dans le judo qu'un moyen de combattre un adversaire, triompher avec les muscles, serait une grave atteinte à son esprit et une déviation.

Le combat du judoka doit se situer à un autre niveau c'est-à-dire la vie qui est une conciliation d'oppositions et de contraires.

Il n'y a pas de vie sans mort.

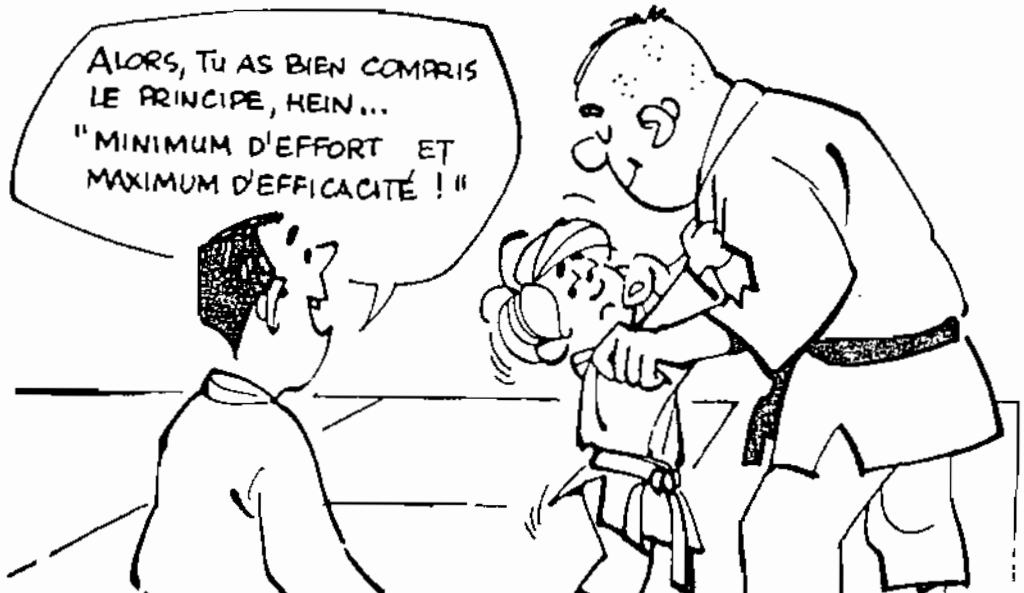
C'est la peur de mourir qui stimule notre combat pour la vie. A dose massive, la peur inhibe nos facultés, les exacerbe au-delà de toute mesure et engendre la violence.

En abolissant la peur, le judo détruit l'esprit agressif.

Seul celui qui est fort, sûr de lui, peut-être non violeut en renonçant délibérément à écraser son adversaire.

C'est en cela que le judo est une véritable école de la vie quand on met aussi à contribution tous les acquis de l'éducation morale par cette discipline.

GANDHI disait : "Le pardon est la parure du guerrier".



## SPORT DE COMPETITION

En tant que discipline olympique, le judo se définit comme un Sport de compétition avec tout ce que cela comporte comme principes, réglementation et organisation.

Les compétitions de judo existent sous plusieurs aspects.

Au sein des dojos, des fédérations nationales, des unions continentales, en championnats du monde et aux Jeux Olympiques.

Notre propos ne sera pas de traiter le judo sport de compétition sous toutes ses formes mais de réfléchir sur cet aspect du judo qui, comme le craignent à juste raison certains experts "aboutit à sa dégénérescence".

La compétition doit être pour le judo non pas un but, mais un moyen.

L'ERE MODERNE ET LE JUDO

Le judo moderne de compétition correspond au siècle des rivalités sportives, des courses aux médailles, titres trophées, des grandes confrontations nationales, continentales ou mondiales.

Le professionnalisme, la commercialisation et même la politique, détournent de plus en plus le sport de haute compétition de son éthique.

On triche, on se drogue, pour une médaille, un titre, une place au podium. Le judoka placé dans cette situation, fera comme tout le monde. En usant de pratiques parallèles pour vaincre, il s'éloigne du code d'honneur des samourais : le bushido (6)



A la limite on verse dans la lâcheté pour être victorieux.

C'est ainsi que si on y prend garde, le judo par le biais de la compétition de haut niveau peut tuer son esprit traditionnel et ne plus être qu'une affaire de muscle, de calories, de sous.

Il ne s'agira plus comme le veut son essence traditionnelle de faire raculer les limites de l'impossible, de s'ouvrir aux autres par le fair-play et l'émulation saine.

En définitive, la compétition devait permettre au judoka de s'évaluer par rapport à soi et aux autres, de s'affirmer et de se dépasser en respectant les canons du judo.



Entre autres particularités, un gabarit dissuasif est bien utile...

## VALEUR DE LA PRATIQUE DU JUDO

-----

Ceux qui croient qu'en faisant du judo deviendront des surhommes, des hercules ou des terreurs abusent d'eux-mêmes. Ils seront déçus et ne feront que se détruire à force de désillusions.

\* La pratique du judo s'intègre à tous les instants de toute la vie du pratiquant pas seulement le temps d'une crise de Jeunesse.

\* La pratique du judo ne saurait se définir en dehors de son esprit, son éthique de budo (7)

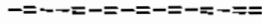
\* La pratique du judo doit avoir pour objectif, d'éduquer intégralement l'homme judoka en le socialisant.

\* Quelles que soient les conceptions, les méthodes et le contexte, le pratiquant doit tendre à assimiler le judo et non s'y adapter.

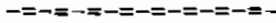
\* Pratiquer le judo, c'est être à l'école de la vie et apprendre à être un homme dans toute sa dimension sociale.



C H A P I T R E    I I I



LE JUDO AU SENEGAL



HISTORIQUE ET EVOLUTION DU JUDO  
AU SENEGAL

-----

Le Judo est pratiquement la dernière née des grandes disciplines sportives pratiquées au Sénégal.

Les origines de sa pratique ici apportée par les militaires de l'armée française, se situent vers 1949.

Le premier dojo au Sénégal est celui de l'Anse Bernard (1949) ouvert exclusivement aux militaires et aux réservistes qui du reste, allaient à leurs risques et périls. L'adjudant Berthier ceinture jaune y dispensait les cours.

Cela montre le manque de gradés à l'époque.

Avec la venue du premier ceinture noire en l'occurrence le Lieutenant Ladevie, le club militaire de l'Anse Bernard étendit ses effectifs aux enfants et à quelques rares civils.

En 1954 eurent les premiers championnats du Sénégal militaires entre soldats et réservistes.

En 1955, la section sportive du Centre culturel franco-libanais ouvre le club libanais de la renaissance sous la conduite de M. RATE.

En 1956, le Judo club de Dakar dirigé par Maître Budot 2e dan est ouvert à Hann.

A partir de ce moment, le judo allait s'étendre dans et hors du Cap-Vert avec la création des nouveaux dojos.

Nous retenons : l'Athlétic Judo (AJC) ainsi que l'Union Sportive des Tireurs de Dakar (USTD) qui fonctionnent jusqu'à nos jours. Le Judo Club militaire de la Base aérienne DA 160 - Le judo Club de la Base aérienne de Thiès. Le Judo Club Bata de Rufisque. Le dojo du Racing Club de Saint-Louis. Le judo Club de la gendarmerie de Médina.

En 1958 est créé le district de judo du Sénégal qui organisera les premiers passages de ceinture noire.

A cette époque, les autochtones étaient rarissimes et ne faisaient du judo que par le truchement des relations personnelles qu'ils avaient avec les militaires blancs et surtout avec les libanais.

\* Le 11 novembre 1961, la Fédération sénégalaise de Judo et Disciplines Assimilées (FSJDA) voit le jour.

\* Le 28 novembre 1961 est créée l'Union Africaine de Judo. Elle sera fortement marquée par l'empreinte sénégalaise.

\* Aux jeux de l'amitié de décembre 1961 à Abidjan, le Sénégal se classe 2e derrière l'équipe française de judo.

\* En 1962, le judo Club de Dakar est dissout pour devenir le Judo Club du Sénégal qui jouera un rôle important dans le développement du judo au Sénégal.

\* En 1963, ce furent les jeux de l'amitié de Dakar.

Le Sénégal remporte la médaille d'argent derrière la France avec comme seul sénégalais d'origine, Jonas CISSE.

\* En 1964, furent organisés à Dakar les premiers championnats d'Afrique de Judo qui seront réédités en Juillet 1983 lors de leur 7e édition à DAKAR

Depuis lors, le judo s'est développé au niveau des autochtones pour conduire à la situation que nous connaissons aujourd'hui.

En 1967, est créé le dojo national de la rue Armand Angrand. renforcé en 1972 par l'école fédérale de Iba Mar DIOP. Ces structures ont été mises en place par la F.S.J.D.A. pour mettre le judo à la portée des masses avec de très faibles cotisations pour un enseignement de qualité qui débouche

sur la préparation d'une élite permanente pour les équipes nationales.

Avec une progression de 15 à 20%, on peut dire que l'évolution du judo sénégalais est correcte en quantité et en qualité.



## LA PRATIQUE DU JUDO AU SENEGAL

-----

Depuis près de 30 ans, le judo se pratique au Sénégal.

Mais cette pratique n'est pas encore massive parce que découlant de certaines spécificités matérielles liées à cette discipline.

A l'heure actuelle, la pratique du judo est tributaire des disparités régionales ce qui est du reste une situation générale du Sport Sénégalais.

Le Cap-Vert à lui seul contient 80% des dojos et des pratiquants recensés compte tenu de la concentration des infrastructures industrielles, la présence des cadres, des structures sportives et socio-éducatives et des grands établissements d'enseignement.

Les ligues régionales vivent faute d'infrastructures et là, il y a un travail à faire avec les pouvoirs locaux.

Ce qui est particulier au judo, c'est que les cadres pour l'initiation et l'encadrement sont suffisants car sur les 1405 licenciés recensés en 1989, il y a près de 250 ceintures noires allant du 1er au 6e dan.

Le nombre des dojos officiels est de 36, répartis comme suit :  
Cap-Vert : 26 - Thiès : 3 - Fleuve : 5 - Sine-Saloum : 3 - Casamance : 1  
Fatick : 1.

Le judo n'est pas encore pratiqué dans les régions de Diourbel, Louga, Sénégal-Oriental (malgré le don d'un tapis par la Fédération).

Le judo comptait au terme de la saison 1988-89, 1405 licenciés.

# ABDOU DIOUF AUX JUDOKAS

Le judo est avec le basket la discipline sportive qui apporte le plus de satisfaction au Sénégal sur la scène sportive internationale. Les «Lions» judokas l'ont confirmé lors des derniers championnats d'Afrique qui ont eu lieu au Caire en réussissant à remporter tous médailles. Le président de la République a tenu à les recevoir hier pour leur manifester sa reconnaissance pour la performance qu'ils venaient de réaliser sous les couleurs sénégalaises.

Cette cérémonie a eu lieu en présence de M. François Bob, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports accompagné du directeur des Sports et des membres de son cabinet. Les «Lions» magnifiques dans leurs survêtements vert-or-rouge et portant fièrement leurs médailles au cou ont été présentés au président Abdou Diouf avant que M. François Xavier Boissy, président de la Fédération sénégalaise de Judo ne prenne la parole.

Malgré votre programme très chargé, vous avez tenu à accorder quelques minutes d'attention à nos vaillants judokas qui ont dignement représenté notre pays en terre égyptienne et qui nous reviennent tous aurés de médailles. Nous sommes très sensibles à cette marque de sympathie et espérons que vous en aurez une fois de plus.

# « Nous ferons tout ce qui est possible pour vous aider »



Le président de la République et le secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports entourés des «Lions» judokas et de leurs encadreurs.

avant d'ajouter : «Le plus difficile pour nous reste à faire, c'est de gagner les prochains championnats d'Afrique devant notre public. Nous sommes d'avance assurés que vous et votre gouvernement ne manquez aucun effort malgré la conjonc-

tion pour nous permettre d'avoir une bonne prestation en vue de ces championnats».

Dans sa réponse, le président de la République a tout d'abord souligné le plaisir et la fierté qu'il ressentait en recevant les judokas aînés leur

pour les vertus de la jeunesse sénégalaise vous incarnez la nation qui a ses vertus de noblesse de dignité et de vaillance. C'est pourquoi je suis heureux de saluer vos nobles performances et de donner en exemple à la jeunesse sénégalaise et africaine. Vous pouvez

senegalais. Vous avez fait le maximum possible avec brio et panache. Les Lions ont insisté sur le fait qu'ils ont aimé participer à tous ces moments et qu'ils ont été très fiers de représenter leur pays. Ils ont remercié le président de la République et le secrétaire d'Etat pour leur accueil et leur attention. Ils ont promis de continuer à travailler dur pour améliorer leur niveau technique et physique. Ils ont également promis de représenter leur pays avec honneur lors des prochains championnats d'Afrique. Le président de la République a répondu qu'il était très fier de leur performance et qu'il leur souhaitait beaucoup de succès lors des prochains championnats. Il a également promis de leur apporter toute l'aide nécessaire pour leur permettre de continuer à progresser. Le secrétaire d'Etat a également promis de leur apporter toute l'aide nécessaire pour leur permettre de continuer à progresser.

Il faut dire que pour une estimation précise des licenciés, on ne peut que se contenter des données fournies par la trésorerie fédérale. Les clubs ne jouent pas le jeu qui consiste à licencier tous les judokas. Cette fraude gêne énormément les statistiques car les clubs n'achètent souvent les licences que pour ceux qui combattent.

Dans ce lot de licenciés, les scolaires sont de 738 dont 147 filles, les civils 398, les militaires 192 et les femmes 67.

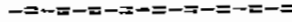
Là, on peut constater que le judo a plus d'effectifs chez les scolaires composés de minimes, benjamins, poussins de l'école militaire et d'étudiants.

Chez les femmes, le nombre même en nette progression, est encore insignifiant par rapport aux autres disciplines mais l'espoir est permis avec l'entrée en lice des casamançaises.

La Fédération de Judo, pour faciliter l'accès à la pratique de ce sport, a ouvert deux écoles de judo. Il s'agit du dojo national et de l'école fédérale de Iba Mar DIOP. Cette initiative permet aussi d'entretenir un potentiel qui pourra servir de pépinière à l'élite où on retrouve les équipes nationales de judo qui défendent les couleurs nationales sur le plan international.

En conclusion, on peut dire que le judo est partout présent dans les secteurs de la vie nationale en ce qui concerne la pratique sportive, scolaire, militaire et para-militaire, corporatif pour toutes les catégories d'âges et de sexes. C'est réconfortant même si cette présence du judo doit être élargie, amplifiée pour le maintien des acquis et pour une éducation plus forte et plus complète des populations car c'est de cela qu'il s'agit :

## LE JUDO SENEGALAIS DANS LE MONDE



En tant que champion d'Afrique de 1964 à nos jours, le Sénégal a représenté le continent africain au :

- \* championnats du monde de Saltlake City (USA) ;
- \* championnats du monde de Rio (Mexique) ;
- \* championnats du monde de Ludwigchaffen (RDA) ;
- \* Jeux Olympiques de Munich en 1972 ;
- \* Jeux Olympiques de Montréal ou Abdoulaye KOTE et Abdoulaye DJIBA se sont classés 5e chez les lourds ;
- \* championnats du monde militaires de Hollande (1976) et Strasbourg (1977) Abdoulaye KOTE et Gabriel Diédhiou y ont remporté des médailles de bronze.
- \* En JUIN 1986 en Belgique, le judoka LANSANA COLY remporte la médaille d'Or des lourds aux championnats du monde militaires.

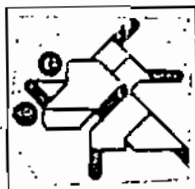
Le judo sénégalais compte 4 arbitres mondiaux qui officient aux Jeux Olympiques et aux championnats du monde. Ce sont : XAVIER BOISSY, AMARA DABO, SEYDOU NOUROU TOURE et FARES ATTYE

RECAPITULATION :

- Avec 33 médailles d'Or, 17 d'argent et 34 de bronze à l'échelle africaine :
- Avec le titre de champion d'Afrique par équipes conservé pendant 15 ans ;
- Avec 2 places de 5e aux jeux olympiques ;
- Avec 2 médailles de bronze aux championnats du monde militaires, le judo est l'une des disciplines les plus exploitables du Sport Sénégalais sans compter un titre de champion du monde militaire en 1986 à Bruxelles.

Le Sénégal a toujours eu une présence très forte dans le judo africain et mondial.

Le Professeur Joseph DIALLO ancien président de la Fédération a dirigé l'Union africaine de Judo de 1968 à 1980 et a été membre du comité directeur de la Fédération Internationale de Judo. L'ancien président Xavier BOISSY a été Secrétaire Général de l'U.A.J. pendant 10 ans.



## ● APRES LES III<sup>e</sup> JEUX AFRICAINS D'ALGER

# Le Sénégal conserve son titre de champion d'Afrique mais...

43

### ■ DAKAR, JUIN 1964.

- 2 OR : Samir Hassan, Mohamed Sahely.
- 3 BRONZE : Jonas Cissé 2 médailles, Diatta Malang.
- 1er PAR EQUIPE : Seydou Touré, Mohamed Sahély, Malang Diatta, Alassane Guèye, Fernandez Waz, Samir Hassan, De Pinavega, Jonas Cissé.

### ■ BRAZZAVILLE, 1965.

- 2 OR : Samir Hassan, Xavier Boissy.
- 2 BRONZE : Seydou Touré, Jonas Cissé.
- 1er PAR EQUIPE : Xavier Boissy, Amara Dabo, Seydou Touré, Samir Hassan, Jonas Cissé.

### ■ ABIDJAN, JUILLET 1967

- 3 OR : Xavier Boissy, Jonas Cissé, Habib Guèye.
- 3 ARGENT : Seydou Touré, Seydou Soumaré 2 médailles
- 2 BRONZE : Gatta Bâ, Jonas Cissé.
- 1er PAR EQUIPE, dont tous les combattants ont été médaillés.

### ■ TUNIS, 1968

- 3 OR : Hussein Houdrouge, Habib Guèye, Equipe.
- 3 ARGENT : Jonas Cissé, Seydou Soumaré, Hussein Houdrouge.
- 1er PAR EQUIPE : Jacques Ndiaye, Gatta Bâ, Houdrouge, Soumaré, Habib Guèye, 5X 2ème Tunisie, 3ème Maroc, 4ème Egypte.

### ■ LAGOS, JANVIER 1973.

- 2 OR : Abdoulaye Djiba, Habib Guèye.
- 3 BRONZE : Jacques Ndiaye, Lamine Wade, Mbangnick Mbodj.
- Pas de compétition par équipes.

### ■ CAIRE, DECEMBRE 1974

- 2 OR : Gatta Bâ, Equipe.
- 3 ARGENT : Bou Aidara, Lamine Wade, Abdoulaye Djiba.
- 1 BRONZE : Abdoulaye Djiba.
- 1er PAR EQUIPE : Gatta Bâ, Lamine Wade, Babacar Mbengue, Djiba, Thiendella Diegne.
- 2ème Egypte, 3ème Tunisie, 4ème Niger.

### ■ ALGER, JUILLET 1978.

- 2 OR : Abdoulaye Koté super-lourd et toutes catégories.
- 1 ARGENT : Bou Aidara.
- 3 BRONZE : Lamine Wade, Mohamed Diona, Abdoulaye Djiba.

### LAGOS. AOUT 1978 JEUX DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

- 5 médailles d'OR
  - Mamadou Sambou
  - Jjibril Sambou
  - Ismaila Ndoye
  - Abdoulaye Djiba
  - Abdoulaye Koté
- 1 ARGENT - 2 BRONZE.

✱ CAIRE - JUILLET 1982

OR : MALANG DABO MI-LOURD

ANKILING DIABONE - MOYEN

ARGENT : LANSANA COLY - LOURD

BOU AIDARA - LEGER

DOMINIQUE BIAYE - MI-LEGER

BRONZE : KHALIFA DIOUF - TOUTES CATEGORIES

OUSSEYNOU GUEYE - MI- MOYEN

✱ DAKAR JUILLET 1983

OR : ANKILING DIABONE (MOYEN)

ARGENT : ABDOULAYE KOTE - LOURD

BRONZE : ABDOULAYE KOTE - TOUTES CATEGORIES

SENECAL Médaille d'OR par équipes pour la 3è fois devant l'Algérie.

✱ TUNIS JUIN 1985

BRONZE : ANKILING DIABONE ( MOYEN)

OUMAR COLY ( LEGER)

✱ CASABLANCA JUILLET 1986

OR : ANKILING DIABONE ( MOYEN)

IBRAHIMA DIALLO ( MI-LEGER)

BRONZE : PIERRE YVES SENE ( SUPER - LEGER)

AMY COLLE MBENGUE (MI-MOYEN)

✱ NAIROBI AOUT 1988

OR : ANKILING DIABONE ( MOYEN)

BRONZE : PIERRE YVES SENE ( SUPER - LEGER)

LANSANA COLY - LOURD

✱ CASABLANCA SEPTEMBRE 1988 1er JEUX FRANCOPHONIE

ARGENT : BOUBACAR SOW - SUPER

AMINATA CAMARA - LOURD DAMES

BRONZE :KHALIFA ABABACAR DIOUF

✱ ABIDJAN DECEMBRE 1989

OR : KHADIDIATOU SECK ( LOURD)

BRONZE : PIERRE YVES SENE ( LOURD)

LANSANA COLY (LOURD)

BINETA DLAGNE

LOUISE NGOM

AFISSATOU ANN

FATOU SALL

KHADIDIATOU SECK

IBRAHIMA DIALLO (LEGER)

PAR EQUIPES.

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS

| année | ville       | compétition             | Séné indiv | Séné équipe | 1° indiv | 1° équi |
|-------|-------------|-------------------------|------------|-------------|----------|---------|
| 1964  | DAKAR       | CHAMP.AFRIQUE           | 1°         | /           | SENEGAL  | /       |
| 1965  | BRAZZAVILLE | 1° JEUX AFRICAINS       | 1°         | /           | SENEGAL  | /       |
| 1966  |             |                         |            |             |          |         |
| 1967  | ABIDJAN     | CHAMP.AFRIQUE           | 1°         | /           | SENEGAL  | /       |
| 1968  | TUNIS       | CHAMP.AFRIQUE           | 1°         | 1°          | SENEGAL  | SENEGAL |
| 1969  |             |                         |            |             |          |         |
| 1970  |             |                         |            |             |          |         |
| 1971  |             |                         |            |             |          |         |
| 1972  |             |                         |            |             |          |         |
| 1973  | LACUS       | 2° JEUX AFRICAINS       | 2°         | /           | TUNISIE  | /       |
| 1974  | LE CAIRE    | CHAMP.AFRIQUE           | 2°         | 1°          | TUNISIE  | SENEGAL |
| 1975  |             |                         |            |             |          |         |
| 1976  |             |                         |            |             |          |         |
| 1977  | LACUS       | JEUX AFRIQUE DE L'OUEST | 1°         | /           | SENEGAL  | /       |
| 1978  | ALGER       | 3° JEUX AFRICAINS       | 2°         | /           | ALGERIE  | /       |
| 1979  |             |                         |            |             |          |         |
| 1980  |             |                         |            |             |          |         |
| 1981  |             |                         |            |             |          |         |
| 1982  | LE CAIRE    | CHAMP.AFRIQUE           | 2°         | /           | EGYPTE   | /       |
| 1983  | DAKAR       | CHAMP.AFRIQUE           | ?          | 1°          | ?        | SENEGAL |
| 1984  |             |                         |            |             |          |         |
| 1985  | TUNIS       | ?                       | ?          | ?           | ?        | ?       |
| 1986  | CASABLANCA  | CHAMP.AFRIQUE           | 4°         | 5°          | ALGERIE  | ALGERIE |
| 1987  | NAIROBI     | JEUX AFRICAINS          | 4°         | /           | EGYPTE   | /       |
| 1988  |             |                         |            |             |          |         |
| 1989  | CASABLANCA  | JEUX FRANCOAFRICAINES   | 8°         | /           | FRANCE   | /       |
| 1989  | ABIDJAN     | CHAMP.AFRIQUE           | 5°         | 3°          | EGYPTE   | EGYPTE  |



L'actuel Président OMAR DANGA LOUM est Secrétaire Général de l'U.A.J. depuis 1986 et cumulativement membre de la F.I.J.

#### C A D R E S :

Le judo dispose d'un diplôme d'Etat à trois niveaux. Le décompte actuel est le suivant : 3e degré : 7 - 2e degré : 6 - 1er degré : 40 - animateurs : 12.

Le judo compte 8 arbitres internationaux, dont 4 moniaux, 18 arbitres fédéraux, 24 de ligue, 20 stagiaires, 34 officiels.

Il faut reconnaître que les écarts dans l'échelonnement des arbitres sont dûs à une distorsion dans les textes qui régissent la formation des cadres. Mais cette lacune est maintenant comblée.

#### ORGANISATION DU JUDO :

La Fédération sénégalaise de Judo et disciplines assimilées créée en 1961, a reçu délégation de pouvoir du Département de la Jeunesse et des Sports de gérer, contrôler et développer le judo au Sénégal.

Elle est gardienne des textes et des grades.

Sa structuration est la même que celle des autres fédérations sportives.

Elle est affiliée à l'Union Africaine de Judo et à la Fédération Internationale de Judo.

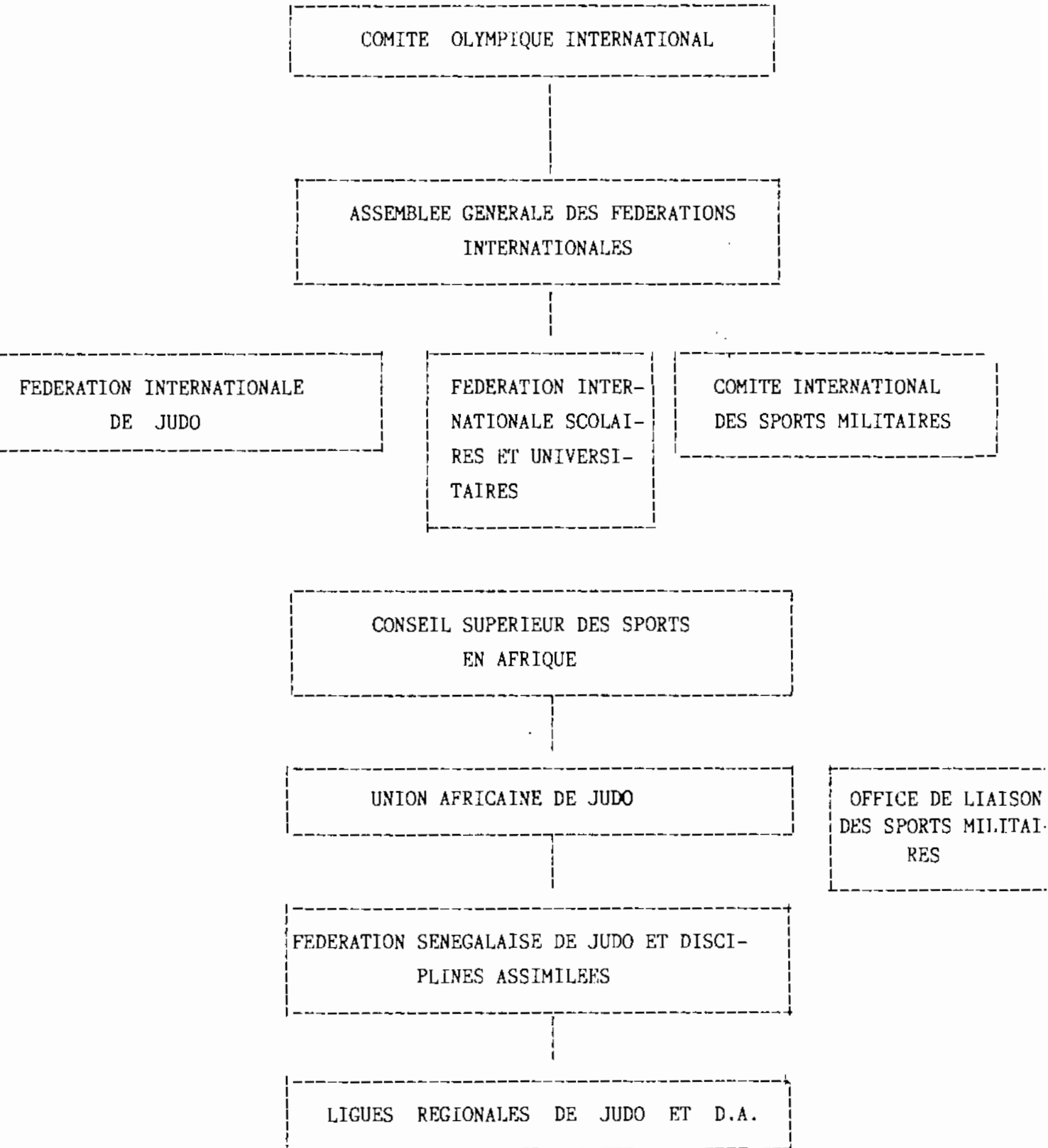
En matière de coopération, le judo sénégalais entretient des relations privilégiées avec le Japon qui tous les 2 ans envoie comme assistant technique un judoka de haut niveau.

En 1988, le Japon a offert au Judo près de CENT MILLIONS en équipements divers ce qui a permis à la Fédération d'équiper les ligues et de se doter d'un matériel de pointe pour l'enseignement, la compétition et le contrôle médico-sportif. D'excellentes relations sont entretenues avec la France depuis plusieurs années dans le domaine de la formation de l'assistance technique et matérielle aussi bien que du renforcement de nos équipes nationales.

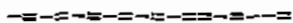
L'Allemagne fédérale est aussi un créneau porteur. Il faut reconnaître que la Fédération Sénégalaise de Judo et Disciplines Assimilées s'ouvre d'heureuses perspectives dans le secteur de la coopération qui est devenu une option fondamentale de sa politique avec comme cibles l'URSS, la Hollande, la Chine et la Corée, l'Espagne, l'Italie et le Canada.

## ORGANIGRAMME DU JUDO

-----



## PLACE DU JUDO DANS LE SPORT SENEGALAIS



Dans sa thèse de maîtrise intitulée "Géographie du Sport au Sénégal", notre compatriote Fara Chimère DIOP révélait : "Après le Foot-ball, les arts martiaux viennent en deuxième position par la quantité des licenciés et par leur impact sur les masses".

C'est dire dans la réalité, l'importance du judo dans le sport sénégalais.

Le judo figure parmi les disciplines prioritaires sénégalaises à côté du football, du handball, de l'athlétisme et du basketball.

Mais il faut regretter que cela ne se traduise pas par les faits quand on constate que le judo, nonobstant ses acquis, son audience, et la stabilité de ses structures n'a pas toujours la considération qui sied à sa dimension.

Cette situation risque d'étouffer et de remettre en cause sa présence en Afrique et son rayonnement mondial tributaire de ses contacts avec un judo supérieur d'autant qu'il s'agit d'une discipline amateur et ne peut disposer de professionnels renforcés à l'étranger comme le football, le basket et l'athlétisme.

#### A/- LES STRUCTURES :

Depuis l'arrivée d'une nouvelle équipe à la tête du judo sénégalais en Juin 1986, de nouvelles orientations et un nouveau contenu ont été imprimés aux structures qui deviennent plus performantes et plus fonctionnelles en s'appuyant sur l'expérience du passé et en allant aux réalités des mutations du Sport Sénégalais africain et mondial. C'est ainsi que de la base au sommet une meilleure articulation s'opère entre les structures qui se meuvent dans l'espace du judo sénégalais. Il a été opéré au rééquilibrage entre les structures techniques et administratives ce qui constituait une grave lacune dans le passé.

# Les 7èmes championnats au lieu à Dakar l'an prochain

SPORTS  
**le SOLEIL**

le soleil - page 24

mer

Huit judokas. Huit magnifiques médailles qui pendent au cou. Tels nous sont apparus hier les «Lions» judokas de retour du Caire où ils ont participé aux 6<sup>e</sup> championnats d'Afrique. Les hommes de M<sup>e</sup> Sarr, directeur technique et Amara Dabo, entraîneur national ont retrouvé avec plaisir Dakar après une campagne égyptienne bien réussie.

Le secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, M. François Bob accompagné de son directeur de cabinet, M. Malick Ndao, avait tenu à venir leur souhaiter la bienvenue de même que des passionnés de judo au son des tam-tams de la troupe de Thiétiang. «Je suis venu vous féliciter de nous avoir dignement représentés en ramenant tant de médailles avec si peu de préparation. Vous avez par ailleurs compensé votre manque d'expérience par le dioum sénégalais», leur a dit M. François Bob.

Dix pays ont participé à ces championnats d'Afrique individuels. Au décompte des médailles le Sénégal a terminé 2<sup>e</sup> derrière l'Egypte qui a remporté 4 médailles d'or, le Maroc est 3<sup>e</sup>. Lors des précédents championnats



M<sup>e</sup> Sarr, directeur technique national satisfait de la prestation des «Lions» au Caire.



M. François Bob saluant les judokas. De gauche à droite Melang Dabo et Ankillng Diabone au Caire.

57

B/- LES INFRASTRUCTURES :

Un effort certain est enregistré dans ce domaine avec la restauration complète du Dojo national qui est devenu un outil de travail, de valeur sur tous les plans. L'équipement en est ultra moderne grâce à un important don du Japon. Il est envisagé l'ouverture d'une 3e école fédérale au Stade de l'Amitié implanté dans une zone de très forte concentration urbaine. Ce sera un appoint non négligeable à côté des dojos privés.

Dans cet ordre il faut saluer la création d'un centre de judo à Ziguinchor par la France. Dakar est aussi retenu pour abriter le futur centre régional de développement du judo.

C/- LES CADRES :

Leur nombre est suffisant pour le moment mais la formation à l'extérieur est pour le moment bloquée avec les derniers cadres formés en 1975 au Japon et en 1981 en France. Beaucoup de cadres ne peuvent servir dans les structures de l'Etat car n'étant pas fonctionnaires et ne pouvant décrocher un statut de contractuels.

Malobstant leur valeur, ces cadres sont obligés de servir dans des dojos privés. Avec les futures promotions des élèves professeurs de l'I.N.S.E.P.S. beaucoup d'espoir est autorisé dans ce domaine qui somme toute se porte bien.

D/- LES MOYENS :

Ont suivi une bonne progression dans le sens de leur amélioration en qualité et en quantité. L'empreinte des pouvoirs publics se fait de plus en plus sentir positivement (relèvement de la subvention annuelle de l'Etat à 1 MILLION DE FRANCS (1.000.000)). Cependant cette assistance n'est pas toujours diligente ou conforme aux prévisions de la Fédération qui fait souvent des sacrifices que les autres disciplines n'acceptent pas. Consciente de cela, la nouvelle équipe fédérale s'est résolument tournée vers le marketing et le sponsoring seuls créneaux pour réussir une bonne politique d'auto-financement. La voie de la coopération est aussi investie pour permettre d'accroître les moyens de bien conduire les destinées du judo sur le plan



technique et matériel. C'est dans ce contexte de recherche de moyens abordables que la Fédération a fait beaucoup d'investigations pour dégager une voie sénégalaise du judo avec l'élaboration d'un "GOKYO" africain pour l'enseignement du judo. Les moyens ne sont pas seulement matériels mais aussi humains et pédagogiques.

Les municipalités sont interpellées pour le développement décentralisé du judo laissé pour compte contrairement aux autres sports.

#### DE QUOI DEMAIN SERA-T-IL FAIT ?

Le judo a rempli son contrat dans le sens de la représentativité du sport sénégalais à l'extérieur. Mais à l'heure actuelle où l'Afrique se réveille, notre judo donne l'allure "d'un géant aux pieds d'argile".

Le sport moderne met en facteur des moyens matériels et humains de plus en plus grands. Les résultats à l'heure actuelle sont tributaire des moyens.

Le "djom" ne suffit pas toujours et si le train de notre judo s'arrête en pleine course, son redémarrage risque d'être très lent et très difficile.

Donc il faut agir vite car les résultats de notre judo qui sont un jalon de taille dans notre patrimoine sportif ne doivent pas perdre leur éclat parce qu'on aura négligé d'être au diapason de l'histoire dans sa marche irréversible. L'espoir peut être permis dans ce sens mais il faut rester vigilant et entreprenant.



## ENTRAINEURS DE JUDO DU SENEGAL

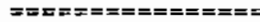
Mise à jour avril 90

|                       | ENT | GRD | J<br>88 | M<br>86 | T<br>C | S<br>T | 87 |                       |
|-----------------------|-----|-----|---------|---------|--------|--------|----|-----------------------|
| CISSE Jonas           | 3   | 5   |         |         |        |        |    |                       |
| DABO Amara            | 3   | 6   | X       |         |        |        |    |                       |
| DIABONE Ankiling      | 3   | 4   |         |         |        |        |    |                       |
| N'DIAYE Amadou        | 3   | 4   |         |         |        |        |    |                       |
| SARR Mamadou          | 3   | 5   | X       |         |        |        |    |                       |
| THIOUB Allassane      | 3   | 4   | X       |         |        |        |    |                       |
| TOURE Seydou          | 3   | 6   | X       |         |        |        |    |                       |
| ATTYE Fares           | 2   | 5   | X       |         |        |        |    |                       |
| diop seydou           | 2   | 4   |         |         |        |        |    |                       |
| KANE Sariba           | 2   | 4   | X       |         |        |        |    |                       |
| N'DIAYE Jacques       | 2   | 4   |         |         |        |        |    | ANIMATEURS            |
| WAZ Fernandez         | 2   | 4   |         |         |        |        |    | COREA Jérôme          |
| BA Gatta              | 1   |     |         |         |        |        |    | DIALLO A              |
| BADJI Ousmane         | 1   |     |         |         |        |        | X  | DIOP Massamba         |
| RADIANE Jean Marie    | 1   |     |         | X       |        |        |    | DIOP Ismaïla          |
| BAYE Lamine sarr      | 1   |     |         |         |        |        |    | DIOP NDiaga.          |
| BAYO Samba            | 1   |     |         |         |        |        |    | BOYE O                |
| BZAT Mohamed          | 1   |     |         | X       |        |        |    | FALL Cheikh Tidiane   |
| DIAKHATE Madany       | 1   |     |         |         |        |        |    | KEITA Faïke           |
| DAFFE Abdou Khadre    | 1   |     | X       |         | X      | X      |    | KINDER K.             |
| DIA El H'Moussa       | 1   |     | X       |         | X      | X      |    | SENE Marie Antoinette |
| DIATIA Abdou          | 1   | X   | X       |         | X      | X      |    | SENGHOR Moïse         |
| DIONG Niokhor         | 1   | X   |         | X       |        |        |    | SENE Pierre Yves      |
| DIEIGE Ibrahima       | 1   |     |         |         |        |        |    |                       |
| CISSE Amadou          | 1   |     |         |         |        |        |    |                       |
| COLY Lassana          | 1   |     | X       |         | X      | X      |    |                       |
| FALL Ababcar          | 1   |     |         |         | X      | X      |    |                       |
| FAYE Yacinthe         | 1   | X   | X       |         | X      | X      |    |                       |
| GUEYE Habib           | 1   |     |         |         |        |        |    |                       |
| GUEYE Assane          | 1   | X   |         |         |        |        |    |                       |
| GUEYE Ousseynou       | 1   | X   | X       |         | X      | X      |    |                       |
| HOUNYOVI Raymond      | 1   | X   |         |         |        | X      |    |                       |
| KENNUN Augustin       | 1   |     |         | X       |        |        |    |                       |
| KPODAR Evariste       | 1   |     |         |         | X      | X      |    |                       |
| N'DIAYE Amadou birane | 1   | X   |         |         | X      | X      |    |                       |
| N'DIONG Auguste       | 1   |     |         |         |        |        |    |                       |
| NEHME Issam           | 1   |     |         |         |        |        |    |                       |
| NDOYE Mamadou         | 1   |     |         |         |        |        |    |                       |
| NIANG N'Dioug         | 1   |     | X       |         | X      | X      |    |                       |
| MANGA Danas           | 1   | X   | X       |         | X      | X      |    |                       |
| MAR Moundor           | 1   |     | X       |         | X      | X      |    |                       |
| MBAYE Lamine Sarr     | 1   |     |         |         |        |        |    |                       |
| MALOU Albert          | 1   |     | X       |         | X      | X      |    |                       |
| SALL Djibril          | 1   |     |         |         |        |        |    |                       |
| SAMBOU Djibril        | 1   |     |         |         |        |        |    |                       |
| SOW Boubacar          | 1   |     |         |         |        |        |    |                       |
| SAMB Ameth            | 1   |     |         | X       |        |        |    |                       |
| SECK Ameth            | 1   |     |         | X       |        |        |    |                       |
| SECK Aliou            | 1   | X   |         |         |        | X      |    |                       |
| SAMBOU Sékou          | 1   | X   | X       |         | X      | X      |    |                       |
| SAMB Maguette         | 1   | X   |         |         |        | X      |    |                       |
| DJIBA ABDOULAYE       | 2   | 5   | X       |         |        |        |    |                       |
| BADJI Abdou           | 1   |     | X       |         | X      |        |    |                       |
| BIAYE Domungu         | 1   |     | X       |         | X      |        |    |                       |

II H A P I T R E IV



V E R S    U N E    N O U V E L L E    P R A T I Q U E  
D U    J U D O    A U    S E N E G A L



II A II-) R A T I Q U E D E I I I) A S S E

## D U J U D O

=====

Comme nous l'avons déjà dit, malgré son rayonnement extérieur, le judo reste encore insuffisamment pratiqué par les masses sénégalaises.

Il faut dire aussi que le judo à l'heure actuelle, ne peut pas répondre aux critères d'un sport de masse au même titre que le foot-ball par exemple.

Cette situation découle de l'esprit de cette discipline et des conditions matérielles que nécessite sa pratique.

Il faut reconnaître que le judo qui se pratique pour l'essentiel et pour le moment dans des dojos privés ne peut se développer sans l'aide de l'Etat ce qui à prime abord, ne peut être envisagé à long terme compte tenu de certaines priorités et des moyens déficients.

C'est ainsi que ma pratique plus large du judo devra partir de certaines structures déjà fonctionnelles qui peuvent entretenir un dojo (établissements scolaires, casernes, entreprises).

RAISONS D'UNE PLUS GRANDE PRATIQUE DU JUDO AU SENEGAL

A) - Depuis 1960 jusqu'à nos jours, le Sénégal fait partie des pays qui occupent les premières loges du judo africain sur le plan des résultats, des cadres et de l'organisation. Ce sont là des acquis qu'on ne peut négliger quand on connaît l'impact du sport dans la représentativité d'un pays.

B) - Le Sénégal est un pays dont la lutte est le sport national premier, pratiqué sur toute l'étendue du territoire. Entre la lutte traditionnelle et le judo, il y a beaucoup d'interférences, donc il y a quelque chose à exploiter d'autant que la majorité des grands champions sénégalais nous viennent d'une ethnique de lutteurs pour dire les diolas.

## AFFILIATION ET LICENCES

- SAISON : 1988-1989

| N°<br>d'Ordre | CLUB                          | ENCAISSEMENT |         |                  | LICENCES |         |               |        |             |       |       |
|---------------|-------------------------------|--------------|---------|------------------|----------|---------|---------------|--------|-------------|-------|-------|
|               |                               | Affiliation  | Licence | Total<br>Général | J U D O  |         | K U N G - F U |        | A I K I D O |       | TOTAL |
|               |                               |              |         |                  | Nbre     |         | Nbre          |        | nbre        |       |       |
| 1             | JIGORO KANO JUDO CLUB         | 20.000       | 98.000  | 118.000          | 125      | 88.000  | 11            | 10.000 |             |       | 136   |
| 2             | ECOLE FEDERALE MOMAR DIENG    | -            | 109.500 | 109.500          | 121      | 109.500 |               |        |             |       | 121   |
| 3             | DAKAR UNIVERSITE CLUB         | 10.000       | 99.500  | 109.500          | 104      | 99.500  |               |        |             |       | 104   |
| 4             | JUDO CLUB DJIBRIL SALL        | 10.000       | 51.500  | 61.500           | 100      | 51.500  |               |        |             |       | 100   |
| 5             | SAKURA JUDO CLUB STE MARIE    | 10.000       | 53.000  | 63.000           | 94       | 53.000  |               |        |             |       | 94    |
| 6             | SONACOS LYNDIANE              | 10.000       | 52.000  | 62.000           | 84       | 52.000  |               |        |             |       | 84    |
| 7             | A.S.F.A.                      | 10.000       | 84.500  | 94.500           | 64       | 84.500  |               |        |             |       | 64    |
| 8             | U.S.T.D.                      | 10.000       | 35.500  | 45.500           | 59       | 35.500  |               |        |             |       | 59    |
| 9             | AMAJELC                       | 10.000       | 31.000  | 41.000           | 49       | 31.000  |               |        |             |       | 49    |
| 10            | JUDO CLUB MEDINA              | 10.000       | 30.000  | 40.000           | 48       | 30.000  |               |        |             |       | 48    |
| 11            | E.F.J.A.K.S.                  | -            | 42.500  | 42.500           | 46       | 42.500  |               |        |             |       | 46    |
| 12            | JUDO CLUB DU PLATEAU          | 10.000       | 29.000  | 39.000           | 40       | 29.000  |               |        |             |       | 40    |
| 13            | C.S.A. D.A. 160               | 10.000       | 28.000  | 38.000           | 40       | 28.000  |               |        |             |       | 40    |
| 14            | CASAMANCE JUDO CLUB           | 10.000       | 42.000  | 52.000           | 39       | 42.000  |               |        |             |       | 39    |
| 15            | JUDO CLUB SACRE-COEUR         | 10.000       | 19.500  | 29.500           | 39       | 19.500  |               |        |             |       | 39    |
| 16            | SARKA JUDO CLUB               | 10.000       | 26.500  | 36.500           | 36       | 26.500  |               |        |             |       | 36    |
| 17            | INSTITUT DES SPORTS ST. LOUIS | 10.000       | 20.000  | 30.000           | 35       | 20.000  |               |        |             |       | 35    |
| 18            | PRYTANEE MILITAIRE ST. LOUIS  | 10.000       | 19.000  | 29.000           | 35       | 19.000  |               |        |             |       | 35    |
| 19            | DRAGON D'OR                   | 10.000       | 36.000  | 46.000           |          |         | 33            | 36.000 |             |       | 33    |
| 20            | MANTIS CLUB                   | 10.000       | 25.500  | 35.500           |          |         | 27            | 25.500 |             |       | 27    |
| 21            | B.N.D.S.                      | 10.000       | 18.000  | 28.000           | 23       | 18.000  |               |        |             |       | 23    |
| 22            | C.N.E.P.S. THIES              | 10.000       | 16.500  | 26.500           | 21       | 16.500  |               |        |             |       | 21    |
| 23            | JUDO CLUB LIBERTE             | 10.000       | 12.500  | 22.500           | 21       | 12.500  |               |        |             |       | 21    |
| 24            | A.J.C.                        | 20.000       | 21.000  | 41.000           | 11       | 12.500  |               |        | 8           | 8.500 | 19    |
| 25            | RACING CLUB SAINT-LOUIS       | 10.000       | 12.000  | 22.000           | 16       | 12.000  |               |        |             |       | 16    |
| 26            | SAVATE BOXING CLUB            | 10.000       | 8.500   | 18.500           | 14       | 8.500   |               |        |             |       | 14    |
| 27            | DOJO NORD. SAINT-LOUIS        | 10.000       | 11.500  | 21.500           | 13       | 11.500  |               |        |             |       | 13    |
| 28            | BUDOKAN - KAOLACK             | 10.000       | 6.500   | 16.500           | 12       | 6.500   |               |        |             |       | 12    |
| 29            | O.P.C.E.                      | 10.000       | 10.500  | 20.500           | 10       | 10.500  |               |        |             |       | 10    |

SUITE AFFILIATION ET LICENCES

- SAISON : 1988-1989

| N°<br>d'ordre | CLUB                 | E N C A I S S E M E N T |           |                  | L I C E N C E S |         |               |        |             |       |       |
|---------------|----------------------|-------------------------|-----------|------------------|-----------------|---------|---------------|--------|-------------|-------|-------|
|               |                      | Affiliation             | Licence   | Total<br>Général | J U D O         |         | K U N G - F U |        | A I K I D O |       | TOTAL |
|               |                      |                         |           |                  | Nbre            |         | Nbre          |        | Nbre        |       |       |
| 30            | I.N.S.E.P.S.         | 10.000                  | 9.000     | 19.000           | 9               | 9.000   |               |        |             |       | 9     |
| 31            | CEDAR CLUB DE BANJUL | 10.000                  | 4.000     | 14.000           | 8               | 4.000   |               |        |             |       | 8     |
| 32            | HIRO HITO            | 10.000                  | 5.500     | 15.500           |                 |         | 5             | 5.500  |             |       | 5     |
| 33            | SONACOS DAKAR        | 10.000                  | 5.000     | 15.000           | 5               | 5.000   |               |        |             |       | 5     |
| 34            | A.S.C. - B.H.S.      | 20.000                  | -         | 20.000           | -               | -       | -             | -      | -           | -     | -     |
| 35            | B.P. AIKIDO CLUB     | 10.000                  | -         | 10.000           |                 |         |               |        | -           | -     | -     |
| 36            | MINDISS CLUB FATICK  | 10.000                  | -         | 10.000           |                 |         |               |        |             |       | -     |
| TOTAUX.....   |                      | 370.000                 | 1.073.000 | 1.443.000        | 1321            | 987.500 | 76            | 77.000 | 8           | B.500 | 1.405 |

C) - Le judo a des vertus inestimables pour l'éducation du corps et de l'esprit de celui qui le pratique. Quand on sait que sans équilibre physique, sans force de l'esprit toute participation à l'effort national de développement est comprise.

D) - Le sénégalais aime le judo.

#### LES CONDITIONS A REMPLIR

A) - Augmenter le nombre de dojos <sup>en</sup> créant au niveau des chefs lieux de régions, de départements, et des grands établissements publics. Celle appelle une initiative hardise des autorités locales qui tardent à réagir.

Il ne s'agira pas de dojos luxueux, mais d'installations simples, fonctionnelles aux coûts réduits.

B) - Il faut arriver à diminuer le prix exorbitant du matériel d'exportation qui malgré l'exonération coûte encore très cher, en favorisant la fabrication locale de kimonos avec les marchés existants sur place. Il faut dire que la Fédération a un plan intéressant dans ce domaine.

C) - Utiliser des instructeurs ne serait-ce que sous forme de contractuels dans un délai limité car le dojo se développant pourra s'autofinancer largement. Il faut souligner la bouffée d'oxygène que constitue dans ce domaine l'introduction du judo dans le programme de formation des futurs professeurs de l'I.N.S.E.P.S.

D) - Sensibiliser la masse par des galas de qualité et par les médias dont la contribution somme toute non négligeable à l'heure actuelle peut être élargie.

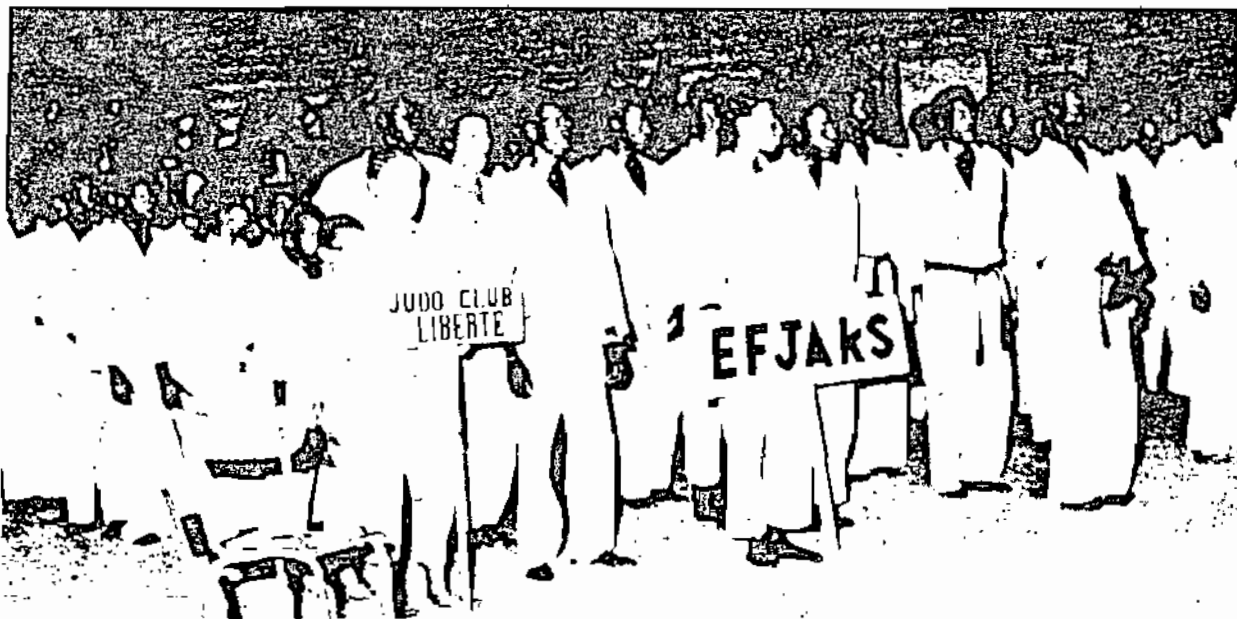
E) - Donner à la Fédération de judo les moyens minimum pour quadriller rationnellement le territoire dans le sens d'un meilleur suivi de la base, ce qui réduirait fortement les disparités régionales.

F) - Intensifier la mise en place des conseillers techniques régionaux pour encadrer les cellules régionales avec la participation des collectivités locales sans lesquelles rien ne peut être fait.

JUDO :

Aujourd'hui à partir de 15H

# Journée nationale du judo



Journées du judo, fête du judo comme en témoigne cette photo de présentation.

Ce soir à partir de 15 heures, sera donné le coup d'envoi de la journée nationale du judo sous le patronage de la société Valdatrique de Rufisque. L'événement ne manquera pas de dimension populaire comme le veut la fédération et en conformité avec les directives du secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports qui avait suggéré d'instituer cette journée nationale du judo pour rapprocher davantage cette discipline des masses.

Dans les régions, elle se passera dans les différents dojo.

Vert qui tiennent à donner à la manifestation, le cachet des grands jours.

Rien ne sera ménagé pour que cette journée fasse date. Les portes du stade seront ouvertes gratuitement au public auquel il est demandé de venir très nombreux surtout que les manifestations de la semaine régionale de la jeunesse battent leur plein. Il y aura aussi du kung-fu avec M<sup>e</sup> Pham Loi et ses adeptes.

Pour ce qui est du contenu de la journée d'aujourd'hui, elle sera colorée sur le double plan de la technique

160, DUC, Dojo Momac Dieng, BNDS, Judo Club Liberté, JCS, Ecole fédérale Amadou Konez Sow, USTD, Judo Club Futa Tooro, Sainte Marie, Judo Club de Hann, Police, Judo Club Médina, Dojo de kung-fu, Judo Club Marine.

Le minutage s'établit comme suit :

15H : Arrivée des clubs. 15H 30 : Début du défilé des clubs avec pancarte sur la piste d'athlétisme. 16H - 16H 10 : Allocution du président de la Fédération. 16H 10 - 16H 30 : Réponse du ministre ou de son représentant.

**JUDO :**

**CE SOIR AU DOJO BLANCHOT**

## Championnats nationaux cadets et juniors

# 12 titres seront décernés

Après avoir abrité hier le tournoi des poids moyens, le dojo de la rue Blanchot ouvre encore ses portes à la grosse vague des judokas cadets et juniors qui vont disputer leurs championnats.

Le coup d'envoi est prévu à 18H 30 au calendrier. Ces championnats seront patronnés par le secrétaire d'Etat à la Jeunesse et



L  
api  
do  
tio  
Ste  
nar  
t  
tou  
l'ir  
lai  
So  
tia  
po  
lim  
gal  
du  
Ga  
on  
ph  
cité  
t  
pe  
écl  
me  
rie  
mc  
thé  
I  
tre  
qu  
un  
de  
sir  
l'h  
le

Nous allons voir comment dans les différents secteurs, le judo peut avoir une plus large base de pratique. Nous ne nous attarderons pas beaucoup cependant sur la formation des cadres qui sont légions quand il s'agit uniquement d'une pratique de masse.

Notre procédé sera pour chaque secteur, de définir les raisons d'une plus large pratique, la situation actuelle, les solutions à proposer et enfin, les moyens adéquats.



=====

Dans son rapport introductif sur la "Stratégie du développement du sport sénégalais" présenté au 2è Conseil National des Sports (14 - 15 - 16 - 10 - 76), M. GARANG COULIBALY disait : "Le sport sénégalais oeuvre pour l'émancipation de l'homme ce qui suppose une éducation complète de la jeunesse".

Pour toutes les vertus que nous avons dégagées du judo dans ses aspects éducatifs, ce sport doit être pratiqué par la plus grande masse possible.

Ce sera lent et dur, mais il faut somme toute tenter cette expérience ne serait-ce que de par notre foi en l'homme et en sa perfectibilité.

Mais, ne nous leurrions pas car "la situation du sport sénégalais n'est pas encore en rapport avec le niveau de développement socio-économique de notre pays".

Les priorités sont ailleurs nous dira-t-on.

Mais ce qui est sûr, c'est que dans le secteur civil où pratiquement tous les dojos sont privés, seule l'intervention de l'Etat et des collectivités locales peut solutionner le problème.

#### SITUATION ACTUELLE

La pratique du judo nous l'avons déjà dit, est liée aux disparités régionales.

Au Sénégal - Oriental, à Louga et à Diourbel, le judo n'est pas pratiqué.

Thiès avec 3 dojos, vivote. Saint-Louis bien qu'ayant 3 dojos n'honore pas par des résultats, son deuxième rang après le Cap-Vert sur le plan de l'effectif.

Le Sine-Saloum avec peu de judokas, brille sur le plan des résultats nationaux.

## JUDO : COUPE DU PRESIDENT DU PARLEMENT LE J.K.J.C SACRE

-J'ai été très heureux de représenter pour la deuxième fois, le président de l'Assemblée nationale à cette compétition qui a été belle, dense, disputée dans une ambiance extraordinaire, mais le tout dans le fair-play...- Voilà comment M. Khaly Sèye a apprécié les championnats du Sénégal par équipes toutes catégories. Une description on ne peut plus saisissante du climat qui régnait au dojo national. Et la finale s'est encore jouée entre les Jigoro Kano Judo-Club (J.K.J.C) et l'Ecole fédérale Momar Dieng (E.F.M.D.). Mais avec un retournement de situation au bénéfice de l'écurie de Mohamed Bzaih, qui infligea une sévère défaite à son tourneur de l'an dernier. Seul Atmane Guèye a pu tirer son épingle du jeu face à Mor Fadam qui écoperà d'un «-kei-

koku» pour cause de non-combativité. 33 points à 7.

Presque même scénario qu'en demi-finale devant l'ASFA qui n'avait trouvé de rempart qu'en la personne du caporal-chef Isidore Diabone : 35 points à 10. Avec cette victoire, le JKJC est bien parti pour faire oublier ses deux finales malheureuses de la saison passée en compétition par équipes. Dans ce genre de compétition, l'issue du premier combat est souvent décisive, car autant une victoire peut galvaniser et revigorer une équipe, autant une défaite peut saper le moral de la troupe.

Ainsi, le comportement de Aty Attyé a été pour beaucoup dans la détermination de son équipe. Aty a gagné à chaque fois, repoussant et acculant ses adversaires jusque dans leurs derniers

retranchements, les contraignant à lui concéder qui un «-Shui» (5 points) pour sortie de tapis, qui un «-shido» (3 pts) pour non-combativité, tels Ousmane Ndiaye de l'ASFA et Abdou Khadre Daffé de l'EFMD. Pour le reste, Malang Dabo avec son fameux «Sumi Gaeshi», Aty Fawaz et Marius Demba iront clouer au sol leur vis-à-vis dans des enchaînements très réussis. L'avant-dernier tireur de Momar Dieng (Mafal Ba) mérite un grand bravo cependant. Son attitude a été des meilleurs et il a même frôlé la victoire lorsqu'il s'est essayé au «Te guruma»...

**Allou SECK**



M. Khaly Sèye remettant le trophée au capitaine du JKJC

49

### PETANQUE

### LES 24 H DE DAKAR SE PREPARENT

La Fédération sénégalaise de Pétaque organise deux importantes manifestations les 24, 26 et 27 mai prochains. Ce sera au CDPF route de la Corniche. Ainsi, le

## 20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

### DU SOLEIL

JUDO

2<sup>èmes</sup> championnats du monde

# Nos représentantes partent ce soir

C'est ce soir à minuit que nos «judokates» Monique Diabona et Véronique Diédhiou, quittent Dakar pour se rendre à Paris, où elles tireront au Stade Pierre de Coubertin qui abritera les 2es championnats du monde féminins les 4 et 5 décembre prochains. Elles seront conduites par leur entraîneur M<sup>re</sup> Samba Kane qui sera supervisé par le directeur technique national, M<sup>re</sup> Mamadou Sarr. Par le même vol, voyageront M<sup>re</sup> Robert Picard, conseiller technique des arts martiaux ainsi que M<sup>re</sup> François Xavier Boissy, président de la Fédération sénégalaise de Judo et arbitre mondial, invité par la Fédération internationale de Judo pour officier à ces championnats. C'est la première fois qu'un Sénégalais va arbitrer à un si haut niveau. Rappelons que M<sup>re</sup>



Une photo qui manque peut-être de punch, mais qui illustre bien la décontraction de Monique Diabona à droite et la détermination de Véronique Diédhiou. En compagnie de leur entraîneur M<sup>re</sup> Samba Kane.

JUDO

Aujourd'hui au dojo Blanchot

## Tournoi national féminin doté de la coupe Mme Abdou Diouf



Les cheveux coupés à la garçon, Mlle Gylina Loko qui amorce

Ce soir, aura lieu au dojo Blanchot, le deuxième tournoi national féminin de l'histoire du judo sénégalais, doté de la coupe de Mme Abdou Diouf. Ce sera à partir de 16 heures au dojo de la rue Blanchot. Il faut dire que notre judo est en train de gagner le pari de l'ouverture en direction de ceux qui, par leur statut ou leur rang lui apportent le soutien matériel et moral qui est une source immense de motivation. Ainsi après le président de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, voilà que Mme la Présidente de la République apporte une brique à l'édification de notre judo en acceptant de patronner le tournoi national féminin de ce soir qui s'inscrit dans la lancée du judo pour femmes au niveau national. Faudrait-il ajouter que cette manifestation recoupe l'option ferme de la direction technique fédérale de propager rationnellement et efficacement le judo en direction des femmes et des jeunes catégories.

Pour en revenir au tournoi d'aujourd'hui, il fait suite à celui de l'année dernière qui avait été dominé par Mlle Marie Seynabou Ndiaye du dojo Momar Dieng. Aujourd'hui le classement sera très serré car les clubs ont recruté des filles en masse. Les dames qui troquent ce soir les robes contre les kimonos, iront aux charbons comme les garçons. Il y aura les femmes du dojo Momar Dieng, du DUC, de l'Ecole fédérale Amadou Konez Sow et notamment celles du Judo Club Liberté où Mlle Gylina Loko 2<sup>e</sup> ceinture noire féminine en judo au Sénégal fera parler le judo engagé. Les pronostics seraient difficiles car la nature des combattantes reste à être maîtrisée. Cependant il ne fait aucun doute que les femmes ne seront pas des meublées, ni des tigresses en papier. Il est rappelé aux clubs que les tirages, la pesée et les éliminatoires commenceront à 16 heures précises.

Toutes les catégories de femmes...

Quoi qu'il en soit, la pratique du judo dans le secteur civil demeure encore très faible compte tenu des immenses potentialités disponibles.

SOLUTIONS :

1°) - Créer des dojos régionaux dans tous les grands stades omnisports existants dans les régions (Demba DIOP, Iba Mar DIOP, Rufisque Lamine GUEYE de Kaolack, Thiés, Ely Manel FALL de Diourbel, St-Louis).

Si le complexe n'est pas encore en place, (Louga, Tambacounda, Ziguinchor), il serait judicieux de prévoir des dojos dans les infrastructures à mettre en place qui en fait, n'oublie que le judo.

Cette action supposera la participation des municipalités des capitales régionales.

2°) - Au niveau des départements, mettre en place des dojos avec l'action directe des municipalités en rapport avec les C.D.E.P.S.

Cette action qui sera à moyen terme, se verra étendue à long terme aux chefs lieu d'arrondissement et des communautés.

3°) - Les instructeurs pourront être recrutés comme contractuels pour quelques mois car le dojo s'autofinance par la cotisation des élèves. Les cadres formés à l'I.N.S.E.P.S. sont un espoir dans cet ordre là.

4°) - Placer au niveau de chaque région un conseiller technique de judo (3è degré) chargé de la planification et de la coordination en relation avec la Fédération Sénégalaise de Judo d'autant que le bénévolat à ses limites.

5°) - Doter ces structures de kimonos remboursables pour faciliter la pratique.

MOYENS :

Ils seront dégagés et par l'Etat et par les budgets des collectivités locales.

JUDO

COUPE DE L'AMBASSADEUR DU JAPON



• Aminata Camara lors de la finale s'impose devant Khadidiatou Seck.



• Khalifa Diouf félicité par l'ambassadeur du Japon S.E. Mitsuhei Murata.

## KHALIFA DIOUF ET AMINATA CAMARA SUR LE PODIUM

Le Dojo national de la rue Moussé Diop a abrité samedi les championnats nationaux du Sénégal toutes catégories de poids dotés de la coupe de Son Excellence M. l'Ambassadeur du Japon. Cette 21<sup>e</sup> édition sponsorisée par AFRICAMER a connu un succès populaire avec la participation de six dojos tous de la région de Dakar. C'est Ababacar Khalifa Diouf chez les hommes et Aminata Camara chez les dames qui ont remporté les deux coupes offertes par l'ambassadeur du Japon qui a présidé la cérémonie en présence de M. Omar Danga Loum président de la Fédération de Judo et

vement Malang Dabo par Yuko et Ousmane Badji par Koka. Ainsi, les demi-finales furent de qualité avec la présence de grands ténors qui ont déjà fait les beaux jours de notre judo sur les différents tatamis d'Afrique. Le combat Ousseynou Guèye (EF. M. Dieng)-Alassane Thioub (Sakura Ste-Marie) qui avait bien débuté devait se

Après 30 secondes de combat, Khalifa Diouf au prix d'un joli ippon envoya son adversaire au sol. Une victoire marquée par la compétitivité du coéquipier du dojo du JKJC face à un adversaire qui n'a pas démerité. Ainsi, Khalifa Diouf devait recevoir des mains de M. Mitsuhei Murata la coupe, un kimono et une médaille d'or. Alassane

la gendarmerie de Médina devait perdre dans les mêmes conditions face à la championne Aminata Camara. En finale, c'est par décision de l'arbitre que Khadidiatou Seck perdait son titre de championne. Un succès qui a permis à Aminata Camara de remporter la coupe, un kimono et une médaille d'argent.



## JUDO



**Habib Guèye l'un des plus grands champions qu'a connus le judo sénégalais recevant son diplôme des mains du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdoulaye Makhitar Diop.**

## Honneur aux grands combattants

Assurément, la Fédération sénégalaise de Judo et Disciplines associées a réussi un grand coup samedi dernier au Dojo National qui a servi de cadre à la cérémonie de remise de diplômes de témoignage de reconnaissance aux champions et grands combattants de notre judo depuis l'indépendance à nos jours.

Ce fut une grande première réussie et appréciée par les judokas venus nombreux de toutes les régions du pays pour vivre ces moments privilégiés de brassage entre les jeunes et les anciens dont certains goûtaient déjà une retraite méritée du tapis. L'émotion était inévitable comme c'est toujours le cas quand les éléments d'une même famille se retrouvent après avoir partagé les joies et peines des vieilles compagnes sportives.

La manifestation était présidée par M. Abdoulaye Makhitar Diop ministre de la Jeunesse et des Sports en présence, de M. Cheikh Maguette Ndoye secrétaire général du Comité national olympique, Serigne Aly Cissé président de l'Association nationale des journalistes sportifs, le représentant du commandant des sapeurs pompiers, les autorités des fédérations de judo et de karaté ainsi que de nombreux invités de marque.

Dans son allocution de bienvenue vibrante d'émotion, Omar Danga Loum président de la Fédération après avoir dégagé le sens de la cérémonie, devait s'appesantir sur l'importance et l'esprit d'un diplôme. Selon lui, « un diplôme ne se donne pas à

n'importe qui, n'importe quand et n'importe où. C'est un témoin sacré et écrit du temps, une certitude de service rendu à une bonne cause ».

A sa suite, le ministre devait saluer les brillants résultats acquis par les judokas sur les tatamis d'Afrique et du monde, qui, a-t-il dit, sont l'illustration du principe du judo qui très tôt « a su créer un besoin de champions ». Son intervention confondra le judo avec tous les arts martiaux qui sont une école d'éducation des adeptes pour leur intégration harmonieuse dans la société. Après avoir félicité et encouragé la fédération pour ses initiatives, le ministre invitera tous les sportifs à s'investir dans tous les secteurs pour le triomphe des idéaux de notre sport ainsi que l'épanouissement positif de notre jeunesse. Ses derniers mots ont été à l'endroit de la sélection olympique de judo à laquelle il a demandé d'être parmi les meilleurs ambassadeurs de notre sport à Séoul. Ce fut ensuite la remise des diplômes, mines épanouies, applaudissements retentissants. La soirée a été clôturée par un sympathique cocktail gracieusement offert par le ministre.

### LISTE DES RECIPIENDAIRES

- Champion du monde saïtère : Lansana Coly
- Champions d'Afrique (individuels ou par équipes) : Mohamed Sahel, Samir

Hassan, François Xavier Boissy, Jonas Cissé, Habib Guèye, Hussein Houdrouge, Abdoulaye Djiha, Gatta Amadeï Ba, Abdoulaye Koté, Antling Djabone, Malang Dabo, Ibrahima Diello, Pape Khaly Ndoye dit Jacques, Lamine Wade, Thiendalla Ndoye, Babacar Mbengue, Hyacinthe Faye, Bou-bacar Sow, Niokhor Diongue, Djibril Sambou, Seydou Soumaré, Karim Badiane.

- Vice-champions d'Afrique (championnats ou jeux) : Seydou Nourou Touré, Bou Aidara, Dominique Biaye

- Médaille de bronze d'Afrique (championnats ou jeux) : Souedane Nehmé, Mbagnick Mbodj, Arny Collé Mbengue, Pierre Yves Sène, Ibrahima Dièye, El H. Ousseynou Guèye, Khalifa Diouf, Mohamed Dion.

- Médaille des tournois (inter-cités ou internationaux) : Amara Debo, Belbaeki (Bram's), Malang Diatta, Mamadou Cissé, Mamadou Niang, Abdoul Hamid Diouf, Mamadou Samba, Ismaïla Diop, Abdoul Khadre Daffé, Djibril Sall (posthume), Mamadou Sarr, Amadou Ly, Samba Bayo, Aboubacry Diop, El Hadji Djibril Sall.

- Médaille aux championnats du monde saïtère : Gabriel Diéchiou

- Médaille des jeux de l'Afrique de l'Ouest : Ismaïla Ndoye, Alassane Thioub, Jean Marie Badiane, Ibra Ciss.

- Grands combattants : Assane Guèye, Hamid Rajab, Samba Guissé, Ibrahima Ndoye, Pape Malick Mbengue, Assane Ndoye.

Il est inutile de s'étendre davantage sur la nécessité du judo à l'école car ses objectifs s'intègrent à ceux du sport à l'école.

Faut-il ajouter que le judo introduit avec plus de force les éléments que sont la discipline, l'ordre, la maîtrise des instincts, le sens de l'amitié, de la hiérarchie et j'en passe.

C'est finalement dire que l'élément en situation de formation peut s'épanouir physiquement, moralement, socialement par le judo.

#### SITUATION ACTUELLE :

Elle donne de véritables raisons d'espérer par rapport au passé.

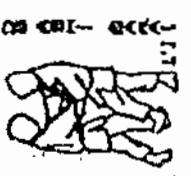
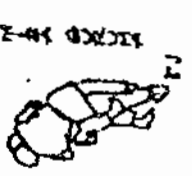
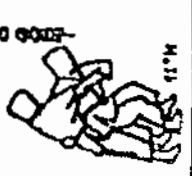
Le judo est intégré dans la formation au Prytanée Militaire de Saint-Louis, au C.N.E.P.S. de Thiés à l'I.N.S.E.P.S. de Dakar et l'Ecole Nationale de Police.

Des établissements scolaires et des instituts de formation abritent des dojos qui non seulement concernent les élèves des dites structures mais s'ouvrent à l'environnement.

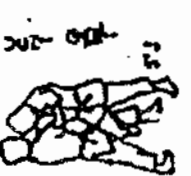
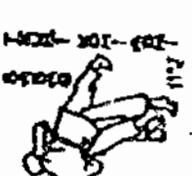
C'est le cas de l'Université Cheikh Anta DIOP (D.U.C.), du cours Sainte Marie de Hann, du sacré Coeur, de la Cathédrale, du Lycée Kennedy, du Lycée Delafosse, de l'E.N.O.A. de Thiés, du Lycée Djignabo de Ziguinchor. Cette situation reflète une prise de conscience de plus en plus marquée vers l'importance de la pratique du judo dans les établissements.

Il faut saluer les efforts de la fédération qui en relation avec l'U.A.S.S.U. et le Ministère, tente de donner une bonne allure au judo scolaire qui participe autant que le peuvent les moyens aux universiades et aux championnats du monde de judo scolaire et universitaire.

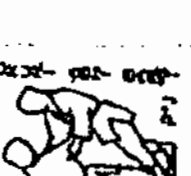
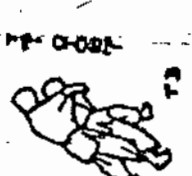
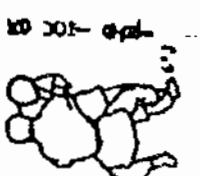
1



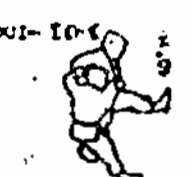
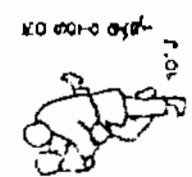
2



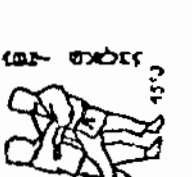
3



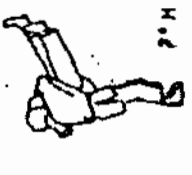
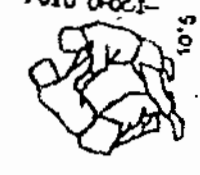
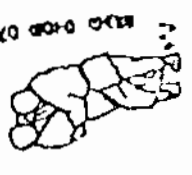
4



5



6





La situation actuelle du judo scolaire et universitaire qui constitue une des préoccupations majeures de la Fédération même si elle offre des aspects positifs, peut et doit être améliorée.

SOLUTIONS :

1°) - Continuer à faire du judo une option pour les futurs professeurs d'éducation physique de l'I.N.S.E.P.S., ce qui permet d'avoir à la sortie des ceintures noires pouvant encadrer efficacement les dojos à mettre en place dans les grands établissements d'enseignement secondaire.

2°) - Mieux insister sur l'initiation au judo au C.N.P.S. pour l'encadrement futur des élèves.

3°) - ouvrir des dojos dans toutes les écoles de formation où pourront sortir en 3 ans des ceintures noires.

Rappelons qu'un dojo modeste est estimé à 3 millions cinq cent mille francs. A ce niveau, utiliser comme instructeurs les professeurs d'éducation physique (option judo) ou des contractuels.

4°) - A moyen terme, créer des dojos dans les lycées et les collèges.

5°) - A long terme dans les centres d'enseignements généraux et techniques.

6°) - A long terme en ouvrir dans les écoles primaires à commencer par les pls grandes.

MOYENS :

Il y a là un ordre de priorités à dégager compte tenu des possibilités de l'Etat qui assurera ce programme.

Susciter des financements extérieurs (UNESCO, JAPON, etc.....) pour mettre en place ce programme.

- Favoriser la fabrication locale de kimonos.

- Continuer à mettre à contribution la structure qu'est l'U.A.S.S.U. pour administrer le judo scolaire en relation avec la F.S.J.D.A.

- Persister dans la démarche déjà entreprise en direction de l'Education Nationale qui doit intégrer le judo dans les tablettes de l'éducation physique et sportive ne serait-ce qu'au niveau des éducatifs d'abord.

=====

Le judo est un art martial. Qui dit art martial dit art de guerre, art militaire. Ce n'est pas pour rien que les "samouraïs" étaient des guerriers d'élite. Leurs fonctions essentielles étaient l'étude des arts martiaux et leur application dans leur profession qui était exclusivement la guerre.

C'est dire que les arts martiaux dont le judo sont partie intégrante de la formation du soldat.

En ce qui concerne les corps paramilitaires que sont la gendarmerie, la police, la douane, les sapeurs pompiers et les eaux et forêts, de par leurs fonctions qui les forcent à intervenir pour protéger l'ordre public contre les perturbateurs de tout bord (malfaiteurs, gangs, braconniers, contrebandiers, délinquants), ils devraient être au premier rang des adeptes du judo.

De par l'efficacité de leur prestation, dépend la paix sociale qui justifie à elle seule une pratique à outrance du judo ne serait-ce que sous ses formes défensives et offensives.

#### SITUATION ACTUELLE :

Elle est encore très insuffisante. Au niveau, seuls 4 dojos existent pour les corps armés.

Il s'agit de l'ASFA au Camp LECLERC du dojo de l'Ecole Nationale de la Police, de celui du Groupement Mobile d'intervention et celui du Prytanée Militaire de Saint-Louis. Certaines Casernes abritent des dojos mais qui sont plutôt ouverts aux familles des hommes de corps. Ce sont la Gendarmerie de Médina, le Camp Dial Diop, la Base 160 . Des dojos ont existé à l'E.N.O.A. de Thiés et à l'E.N.S.O.A. de Kaolack mais ne sont plus fonctionnels. Les Sapeurs Pompiers tentent de mettre sur pied un dojo mais sans succès encore.

Rien à la Douane ou chez les Agents des Eaux et Forêts. Le compte est très loin d'être atteint.

## CISM DE JUDO-DAKAR DU 1<sup>er</sup> AU 8 JUIN 90 137 COMBATTANTS SUR LE TATAMI

Quelques années après le basket, le conseil international des Sports militaires (CISM) revient chez nous, du 1<sup>er</sup> au 8 juin, mais cette fois avec le judo. Ce qui est une marque de confiance en notre pays et en son armée au moment où en Afrique, très peu de pays osent s'engager dans l'organisation de rencontres de cette envergure. Puisque pour ce CISM de judo, pas moins de 12 délégations sont attendues : Autriche, France, R.F. Allemagne, Belgique, Sierra Léone, Libéria, Hollande, Finlande, Guinée, Corée, Nigéria et Sénégal, le Ghana et la Côte d'Ivoire eux, seront présents à titre d'observateurs. Soit un total de 162 personnes dont 137 combattants au nombre desquels plusieurs grands médaillés olympiques à Séoul et champions d'Europe.

Ce ne sera donc pas une mince affaire. Mais le président de la République a consenti une subvention substantielle et l'Armée avec sa grande capacité de mobilisation et d'organisation - et malgré sa présence renforcée au niveau de nos frontières sud et nord - est décidée à réussir son pari. C'est

pourquoi, le comité d'organisation mis en place est à pied d'œuvre toutes ces dernières semaines et à l'Etat-Major général des Armées, on est lage-ment dans les temps. Et ven-dredi quand les délégations commenceront à fouler le sol sénégalais, tout devrait être prêt pour le démarrage. Déjà le grand patron du CISM, le Gi Herzog (Autriche) est dans nos murs, et le 22 mai passé, le stadum Marius Ndiaye où se dérouleront les compétitions a abrité une épreuve-test avec les championnats du Sénégal par équipes et par catégories de poids. Epreuve d'autant plus réussie qu'au plan de l'organisa-tion tout fut au point et qu'au plan sportif, le titre est revenu à l'ASFA qui défendra nos cou-leurs lors de ce CISM.

Mais si le CISM est avant tout militaire, il n'est pas exclusive-ment militaire. Ainsi 9 arbitres mondiaux, tous civils, viendront se joindre à leurs collègues sénégalais, soit un total de 14. C'est également pourquoi, on estime du côté de l'Etat-Major général des Armées, que c'est l'honneur de toute la nation sénégalaise qui est engagée avec l'organisation de ce cham-



*Lansana Coly, arborant fièrement sa médaille d'or et son trophée. Il sera l'homme de base de nos militaires à ce CISM.*

pionnat. Et on espère la partici-pation de tous d'autant plus que l'entrée à toutes les compéti-tions est libre et gratuite.

Ce CISM de judo ne sera pas non plus seulement la fête du muscle, mais aussi de la tête. Parce qu'une conférence est au programme, en plus des sorties (sur Gorée et le-Lac Rose) et de la soirée théâtrale prévue à Sorano. Signalons enfin que les judokas belges ne se sentiront pas seuls à Marius Ndiaye puis-qu'un charter déversera 100 à 150 de leurs compatriotes qui viendront leur apporter leur sou-tien. Mais nos militaires ne s'en laisseront pas conter avec à leur tête l'ancien champion du monde (en 1986) des poids lourd Lansana Coly.

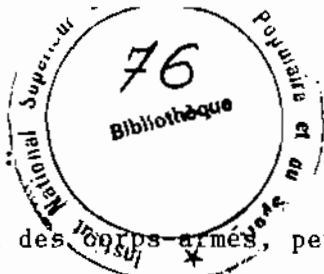
**B. Khalifa NDIAYE**

SOLUTIONS :

Pour développer la pratique du judo dans ces secteurs, il faut :

- Ouvrir des dojos dans toutes les écoles de formations de ces corps. Bambey et Ziguinchor (Eaux et Forêts), Ecole Nationale des Douanes, Ecole Nationale de Gendarmerie.
- Intégrer systématiquement le judo à la formation militaire
- Pour les corps qui sont basés dans des camps, (Gendarmerie, Armée, Sapeurs-Pompiers), y ouvrir des dojos de perfectionnement, de recyclage qui seront ouverts aux douaniers et aux agents forestiers.
- Mettre sur pied un championnat et des compétitions inter corps. L'expérience a été tentée deux fois mais est morte têt.
- Nommer un coordinateur national militaire pour le judo, lui donner les moyens et les prérogatives nécessaires.
- Avoir au niveau de chaque région un dojo régional militaire de judo.
- Instituer le Brevet Militaire de Judo.
- Le problème d'instructeurs ne se pose pas car l'armée compte plus de cent ceintures noires de judo qui constituent la crème du judo sénégalais. Il ne suffit que de les affecter là où il faut. Il est dommage que ceux là soient affectés dans d'autres corps où leurs activités n'ont rien à voir avec le judo.

C'est en ce moment qu'une véritable politique d'élite en judo sera mise en place et que les corps armés d'intervention répondront pleinement à leur vocation débouchant sur la création des commandos d'élite. Il est très heureux de constater que des changements nets de mentalité s'opèrent chez les dirigeants de l'Armée qui comprennent maintenant tout le bien qu'ils peuvent attendre du judo et collaborent étroitement avec la Fédération, et au moment où nous rédigeons ce mémoire, les délégations arrivent du monde entier à Dakar pour participer aux championnats du monde militaires.



Chacun des corps armés, peut prendre en charge son programme de judo qu'il mettra en place par étapes. Aucun problème à ce niveau. Il suffit d'y croire et de la vouloir.



Lassana COLY

## JUDO Lansana Coly champion du monde militaire

Demandez aux judokas sénégalais et à tout le monde qui gravite autour du judo ce qu'ils auront retenu de l'année finissante. Et ils vous diront en chœur le mois de juillet. C'est que ce mois là a été riche en événements heureux pour cet art martial et ses adeptes.

Il y a d'abord eu ce championnat du monde militaire de Bruxelles (Belgique) où le caporal Lansana Coly a été sacré champion du monde des poids lourds. Un tour de force si l'on sait que de grands pays de judo comme la Hollande ou la Belgique avaient monté sur le tatami. C'est auréolé de ce titre que le couronné débarqua à Casablanca, pour les 9<sup>es</sup> championnats d'Afrique de judo. Mais dans la capitale économique du Royaume chérifien, une vieille blessure à l'épaule se réveilla, l'empêchant de prétendre à la moindre médaille.

Le point positif de ce séjour marocain de nos "Lions" judokas aura surtout été les deux médailles d'or obtenues par le superbe Ankiling Diabone chez les moyens (-86 kg) et la telgneux Ibrahima Diallo chez les moins de 71 kg. Deux autres médailles de bronze seront aussi ramenées par Malang D'abo en toutes catégories et Ami Collé Mbengue chez les dames de moins de 72 kg. Une moisson pas très riche certes mais qui permet au Sénégal de revenir parmi les 4 grands d'Afrique, en judo derrière l'Algérie, le Maroc et l'Egypte. Diabone avait donc reconquis sa couronne et Diallo avait décroché un titre qui s'est plusieurs fois refusé à lui.

Ça c'était côté tatamis. Côté administration aussi notre pays joua un rôle de premier choix dans le bon déroulement des travaux du 9<sup>e</sup> Congrès de l'Union africaine de Judo (U.A.J.). Le président de la FSJDA, M. Oumar Danga Loum après avoir fait valoir ses idées et thèses au cours des travaux, se faisait élire secrétaire général de l'U.A.J. en remplacement d'un autre Sénégalais M. Boissy.

B.K.N.

=====

Dans le projet de charte du sport sénégalais, le sport corporatif figure en bonne place dans les cinq objectifs assignés au sport.

Au niveau des entreprises, le sport favorise la régénérence physique et morale des travailleurs ce qui influe sur la productivité, entretient un esprit d'équipe et un climat de collaboration en définitive une fraternisation dans le travail.

C'est là surtout le judo à son mot à dire plus que toute autre discipline.

C'est dire que le sport corporatif a un impact sans commune mesure sur les travailleurs, le travail et le climat social.

Ce n'est pas un hasard si au Japon berceau du Judo, les plus grands dojos sont ceux des entreprises où on paye des cachets fabuleux aux champions pour y entraîner.

#### SITUATION ACTUELLE :

Dans leur politique sociale, les usines comme la société Africaine de raffinage de Mbao, l'usine des Phosphates de Taïba, la Compagnie Sucrière de Richard-Toll et la SONACOS ont des dojos fonctionnels.

Ce qu'il faut regretter c'est que le judo ne soit pas intégré à la pratique sportive comme un stimulant des plus bénéfiques.

Au niveau des grands établissements publics à caractère commercial, seul l'O.P.C.E. a un dojo.

#### SOLUTIONS :

- Suggérer avec toute la force et l'influence nécessaires aux unités industrielles d'ouvrir des dojos (SEIB, MTOA, SENELEC, SOCOCIM, SOTIBA, SIBRAS, SODEFITEX, CODIPRAL, SENLAIT, LESIEUR, VALDA, ICOTAF, LO.NA.S.E).

Quand on sait que le sport corporatif est très bien organisé au Sénégal (F.S.S.C.) et que toutes les grandes industries ont des équipes de foot-ball, on comprend aisément que la solution pour le judo ne soit pas un casse tête.

Au niveau des établissements publics et semi-publics à caractère commercial, mettre en place des dojos à l'échelon national (ONCAD, ORTS, PORT, SOTRAC, SODEVA, CHEMINS DE FER, etc.....).

Les banques peuvent avoir chacune un dojo à l'image de l'U.S.B. et de la B.N.D.S.

MOYENS :

Le problème ne se pose pas à priori car toutes ces structures citées ont les moyens de financer intégralement ce programme d'autant que ce ne sont pas les instructeurs qui manquent.



II O N C L U S I O N

=====

A l'heure où je vais conclure, j'ai encore le sentiment de n'avoir pas été complet au terme de ma modeste étude. Mais comme je l'ai dit dans mon introduction, mon propos n'était pas de faire l'exogène du judo et de proposer des solutions miracles, pour sa pratique de "masse" aux mépris de l'échelle des priorités qui sollicitent notre pays aux moyens limités.

Appartenant à la famille du judo sénégalais, je me suis cependant gardé de tout subjectivisme pour me mettre en faveur que l'essentiel : c'est à dire l'éducation sans laquelle la situation de l'honneur dans l'univers serait confuse.

Dans ce monde déséquilibré, ce monde de catastrophes où toutes les valeurs humaines sont sans cesse remises en cause, le sport a une inestimable contribution à apporter à la réhabilitation de l'"humain".

Le judo en tant que sport se préoccupe aussi de cette noble mission.

Il ne s'agit pas pour le sénégalais de disputer au japonais son patrimoine culturel.

Il ne s'agit que de concevoir, de pratiquer le judo sport comme moyen de rapprochement avec "l'autre", de développer son "moi" et de se dépasser par rapport à "lui" pour mieux s'intégrer à son environnement.

Comme le disait le célèbre fabuliste, "rien ne sert de courir il faut partir à point".

Le judo sénégalais est parti à point.

...../.....

C'est là un acquis de taille à ne pas sous-estimer pour un pays qui comme le nôtre ne doit négliger aucune arme dans la longue bataille du développement.

Je ne reviendrai pas sur les vertus du judo, mais, sa pratique de masse ne saurait être sans une intervention de l'Etat, des collectivités locales, publiques ou privées.

Cet objectif n'est pas difficile à atteindre mais il suffit d'y croire et de le vouloir.

A partir de ces préalables, le débat prend une autre allure.

Ne s'agit-il pas d'une option d'Etat ? C'est là le noeud gordien du problème.

#### JUDO

## LE DOJO NATIONAL VISITÉ PAR ABDOULAYE MAKHTAR DIOP



Le ministre de la Jeunesse et des Sports (debout au centre) posant avec les responsables du judo.

Les nouvelles installations du dojo national de la rue Moussé Diop ont été visitées mercredi par M. Abdoulaye Makhtar Diop, ministre de la Jeunesse et des Sports. C'était en présence des membres du bureau fédéral conduit par son président M. Omar Danga Loum. Pendant plus de trente minutes, le ministre a fait le tour des différentes salles sous la direction du directeur technique national, Me Mamadou Sarr... Le dojo national affecté au judo en 1976 par M. Abdou Diouf, alors Premier ministre, a nécessité un investissement de plus de 100 millions et a été réfectionné grâce à l'aide du gouvernement par le biais du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. Les équipements ultra-modernes d'une valeur de 60 millions, ont été offerts par le Japon. Ainsi, le local se compose d'une salle de musculation avec différents appareils, d'un secrétariat avec un matériel complet, d'une salle de réunion, d'un système vidéo avec écran géant, de tableaux magnétiques et d'un lot d'une centaine de chaises offertes par la municipalité de Dakar.

Le ministre devait aussi assister aux entraînements des équipes nationales masculine et féminine qui se préparent pour les premiers jeux de la francophonie prévus au Maroc en juillet 89. A l'issue de sa visite, M. Abdoulaye Makhtar Diop a salué «la coopération bilatérale entre le Japon et notre pays» et s'est félicité «des résultats obtenus par la fédération de judo avec ses compétitions de qualité». C'est une raison d'ailleurs de dire que la fédération sénégalaise peut postuler à accueillir le futur centre régional de judo que la France compte installer en Afrique pour la préparation des judokas de haut niveau.

Pour sa part M. Omar Danga Loum, président de la fédération de judo s'est réjoui de cette visite qui entre dans le cadre de l'évaluation du travail accompli par son organisme depuis trois ans. Selon le président, «l'objectif de la fédération est de doter le judo sénégalais d'un siège digne de ses acquis et ambitions et pour cela, l'aide des autorités sénégalaises n'est pas en reste avec la participation des ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Urbanisme et de l'Habitat, mais surtout de la coopération internationale avec l'ambassade du Japon pour près de 65 millions».

**JUDO**  
**Oumar**  
**Danga**  
**Loum**  
**nouveau**  
**président**



La Fédération sénégalaise de Judo et Disciplines assimilées a renouvelé son bureau vendredi en début de soirée dans la salle de conférence du ministère de la Jeunesse et des Sports, sous la présidence de M. Abdoul Wahab BA, directeur de l'Education physique et sportive. A l'issue des travaux, M. Oumar Danga Loum a été élu à l'unanimité à la tête du bureau fédéral, après proposition faite par le président sortant François Xavier Boissy qui s'est retiré volontairement pour des raisons personnelles. D'ailleurs, avant l'élection du bureau, M. Boissy, président sortant, avait demandé à l'ensemble des membres du comité directeur présents dans la salle, d'appuyer sa proposition. Après la mise sur pied du bureau, le directeur des Sports au nom du ministre devait rendre un vibrant hommage au président sortant qui, dira-t-il, a rendu d'éminents services au judo africain en général, et sénégalais en particulier. A l'endroit de M<sup>r</sup> Picard et Van Laere, tous deux anciens membres du comité directeur qui doivent rejoindre leur pays respectif, le directeur des Sports leur a souhaité un bon retour après une collaboration franche avec le judo sénégalais depuis plusieurs années.

S'agissant du nouveau président Oumar Danga Loum, M. BA lui a souhaité un bon début dans cette famille qu'il connaît bien pour l'avoir animée pendant plusieurs années en tant que cadre administratif et animateur auprès des médias. Enfin, il a demandé aux responsables de travailler dans la collégialité, car la fédération a toujours donné satisfaction à l'Etat sénégalais avec des dirigeants modèles et des résultats satisfaisants.

Lui succédant, le nouveau président Oumar Danga Loum remerciera ses pairs pour la confiance portée sur lui tout en félicitant le président Boissy pour son geste de «gentleman».

• Le bureau suivant proposé par Oumar Danga Loum a été accepté et élu par le comité directeur : **Président** : Oumar Danga Loum; **1<sup>er</sup> vice-président** : Docteur Seydina Issa Laya Seye; **2<sup>e</sup> vice-président** : Amadou Cissé; **secrétaire général** : Pape Khaly Ndiaye dit Jacques; **adjoint** : Maguette Samb; **trésorier général** : Bobo Camara; **trésorier adjoint** : Amadou Matar Wane; **président d'honneur** : François Xavier Boissy. **AT**

# une subvention de 95 millions F CFA au judo

Le Japon a accordé au Sénégal une subvention d'un montant de 95 millions F CFA par la fourniture d'équipements de judo. Landing Sané, ministre de la Jeunesse et des Sports et M. Toshio Oshima, ambassadeur du Japon au Sénégal ont procédé hier à la signature de l'échange de notes relatif à la subvention.

Le judo sénégalais vient de bénéficier d'une importante subvention d'un montant de 95 millions accordée par le Japon au titre de l'aide culturelle. Pour la circonstance, une cérémonie fort simple a réuni hier dans la salle de conférence du ministère de la Jeunesse

et des Sports des « disciplines sportives » pour permettre d'améliorer les conditions de travail des athlètes sénégalais.

Pour l'ambassadeur Toshio Oshima, c'est un honneur et un plaisir pour lui de procéder à la signature de cet échange de notes destiné au judo sénégalais. « Le judo, dira

## Du matériel français au judo sénégalais

S

e), 4e Ma-  
ée), 31'39''  
) 31'43.

Sow 22'; 2.  
Souleymane  
Diop (MJS)

ng (ASFA)  
Seck (AS  
ouda Ndong  
4. Abass  
0''; 5. Sou-  
Douanes)

che dans le  
du prochain  
le Dakar, un  
a participa-  
lubs affiliés  
inscriptions  
samedi au  
'adresser à  
e la fédéra-



Oumar Danga Loum, président de la fédération recevant le matériel des mains de M. De La Moussaye, représentant de la Mission française d'Aide et de Coopération.

La cérémonie de remise d'un important lot de matériel offert par la fédération française de judo à son homologue du Sénégal a eu lieu au dojo national de la rue Blanchot sous la présidence de M. Eric De La Moussaye représentant le chef de la



# JUDO La fédération équipe St-Louis

Après le dojo fédéral Momar Dieng, l'Ecole fédérale Amadou Konez Sow et la ligue de Kaolack, la Fédération sénégalaise de Judo et Disciplines assimilées a doté la ligue de St-Louis d'un lot d'équipements d'une valeur de 6 millions de nos francs. Ce matériel qui provient de l'important don fait à notre judo par le gouvernement du Japon, se compose d'un jeu complet de tatamis, d'une bascule, d'un chronomètre électrique et d'une sonnerie.

La cérémonie s'est déroulée dans la cour de l'Inspection régionale de la Jeunesse et des Sports de St-Louis sous la présidence effective de M. Souleymane Diène, gouverneur de la région entouré de M. Adama Thiam, inspecteur régional de la Jeunesse et des Sports et des membres de la ligue conduits par leur président M. Ameth Samb ainsi que les présidents des

autres ligues sportives; et de nombreux judokas de St-Louis et du Prytanée militaire de Bangor.

La délégation de la fédération, était conduite par son président Omar Danga Loum, accompagné de MM. Amara Dabo, président de la Commission fédérale d'organisation.

De importantes allocutions ont été prononcées par M. Pape Cissé, secrétaire général de la ligue, M. Omar Danga Loum, M. Adama Thiam, et le gouverneur.

Tous les orateurs se sont longuement félicités de ce geste de la fédération qui participe d'une volonté concrète d'élargir la pratique du judo au niveau des masses d'autant plus que St-Louis est une ville où le judo est entré depuis longtemps dans les traditions sportives.

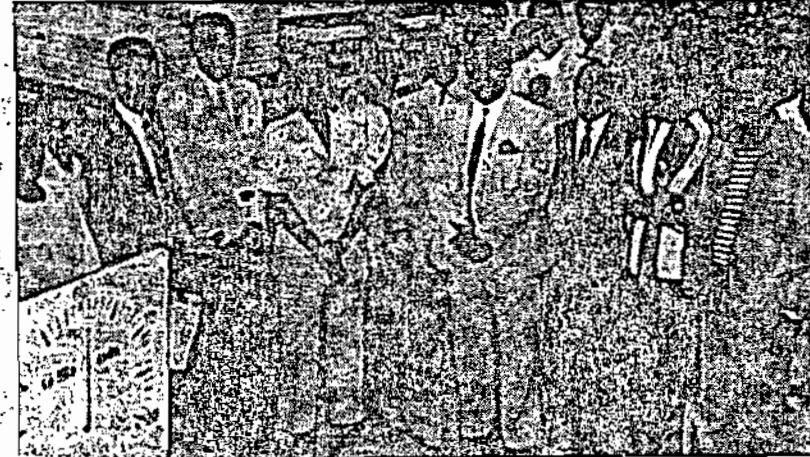


Photo de famille autour du président de la fédération après la remise des équipements aux responsables du judo st-louisien.

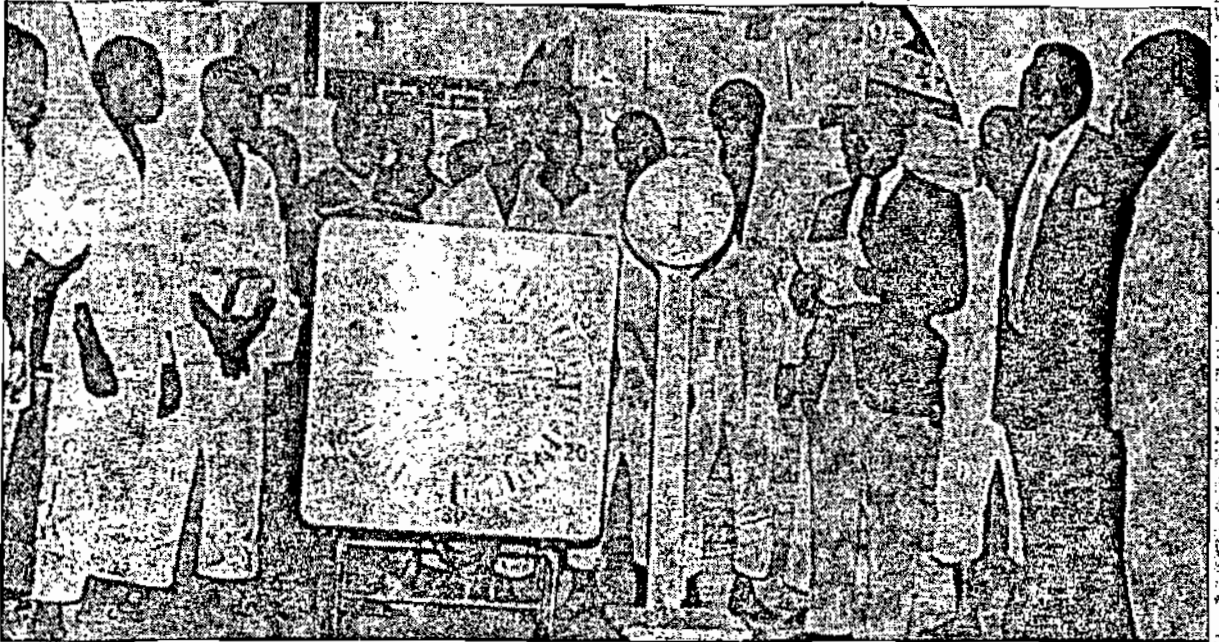
Avant le sympathique cocktail qui a mis fin à la cérémonie, M. Omar Danga Loum a remis à Ameth Samb, prési-

dent de la ligue, devant l'assistance, un diplôme de reconnaissance pour services rendus au judo

83

JUDO

## DES EQUIPEMENTS POUR LES ECOLES FEDERALES



M. Cheikh Tidiane Diop, président du dojo répondant à l'allocution de M. Omar Danga Loum.

La Fédération sénégalaise de Judo et Disciplines assimilées poursuit l'équipement de ses principales structures, suite au don de matériel qui lui est récemment venu du Japon.

C'est ainsi qu'après l'Ecole fédérale Amadou Konez Sow du stade Iba Mar Diop, le Dojo fédéral Momar Dieng devait jouir d'un don d'équipe d'une valeur de 6 millions.

Première école fédérale ouverte en 1968 sous la direction de Maître Amara Dabo, alors que le professeur Joseph Diallo était président de la Fédération, le Dojo Momar Dieng a toujours été un des grands atelers de notre judo. C'est pourquoi dans son allocution, à l'occasion de la cérémonie de remise, l'actuel président de la Fédération

M. Omar Danga Loum n'a pas manqué d'évoquer l'œuvre immortelle de l'illustre parrain de l'Ecole, le regretté Momar Dieng avant de préciser le sens de ce don qui illustre la nouvelle politique de la Fédération, politique qui consiste à doter d'abord le judo de structures et d'infrastructures conformes à la dimension de son étiquette.

Après avoir exhorté les adeptes à rester dignes du judo qui prend en compte le pratiquant autant dans le Dojo que dans la société, M. Loum a longuement remercié M. Amara Dabo, cet infatigable pionnier, un de ces inconditionnels et précieux piliers du judo sénégalais.

M. Cheikh Tidiane Diop, président du Dojo Momar Dieng dans sa réponse, a rendu un hommage au président Danga

Loum qui a su de façon indéniable insuffler une dynamique nouvelle dans la gestion du judo dont il a un amour épidémique.

Selon lui, la cérémonie «était plus qu'un symbole car après avoir assaini et restauré le Dojo Momar Dieng pour une valeur de 2 millions de francs par le biais du ministère de la Jeunesse et des Sports, voilà que la Fédération revient avec des équipements. Tout cela augure d'un avenir optimiste pour notre judo. Il faut rendre à César ce qui lui appartient !».

Ce fut M. Dabo qui devait clôturer la cérémonie par un remarquable discours sur l'éthique du judo éducation en direction des élèves parmi lesquels M. Omar Danga Loum, président de la Fédération et le trésorier M. Bobo Camara.

II E X I Q U E  
=====

1. SHIHAN : Maîtrissime - ultrissime
2. SEMPAI : Premier lieutenant du maître
3. BUDOKA : Pratiquant d'un budo ou art martial.
4. BUDO : Philosophie des arts martiaux
5. GOKIO : Code de l'entraînement du judo
6. BUSHIDO : Code d'honneur des guerriers samourais.

## B I B L I O G R A P H I E

-----

1. Le Judo Ecole de vie par J.L. JAZARIN  
LE PAVILLON (1974)
2. Le Guide Marabout du judo par LUIS ROBERT  
Ed. Marabout
3. Le Judo Supérieur Tomes 1, 2, 3 par BAUDOT,  
Pelletier et Urvoy - Ed. la Maison du judoka
4. Vérités sur le judo Japonais - Revue Kodokan.
5. Archives nationales (Paris-Dakar - Dakar matin)
6. Archives F.S.J.D.A.
7. "LE SOLEIL" quotidien du Sénégal
8. P.V. direction technique F.S.J.D.A.
9. ZONE 2 - Hebdomadaire sportif et socio-éducatif
10. Revue de la Fédération Française de Judo
11. Publication "message olympique" du CIO
12. La Charte du Sport au Sénégal et son decret d'application
13. La Charte internationale de l'Education physique et du Sport.

